



Partnership
for Aflatoxin
Control in Africa

Partenariat pour
lutter contre
l'aflatoxine en Afrique

Parceria para o
Controle da
Aflatoxina em África

الشراكة من أجل مكافحة
الافلاتوكسين في أفريقيا



Stratégie du PACA

2013-2022

Septembre 2013

Stratégie du PACA

2013 - 2022

Date de publication : Septembre 2013

Le présent document est dans le domaine public. Les lecteurs sont invités à télécharger, sauvegarder ou distribuer ce document électroniquement ou dans tout autre format, y compris dans une version traduite, sans autorisation écrite. Nous vous demandons, si vous distribuez ce rapport, de créditer le Partenariat pour lutter contre l'aflatoxine (PACA), de mentionner le site Internet <http://www.aflatoxinpartnership.org/> et de ne pas modifier le texte.

Proposition de citation : PACA. (2013) Stratégie du PACA 2013-2022. Partenariat pour lutter contre l'aflatoxine en Afrique, Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba, Éthiopie.

Table des matières

Avant-propos.....	2
Préface.....	3
Remerciements	4
Acronymes	5
Résumé	6
1. Introduction	12
2. Historique et contexte.....	14
3. Défis et opportunités	16
3.1. Défis	16
3.2. Opportunités.....	18
4. Vision, mission, principes directeurs et rôle du PACA.....	21
5. Domaines thématiques stratégiques	22
5.1 Thème 1 : Recherche et technologie en matière de prévention et de lutte contre les aflatoxines	22
5.2 Thème 2 : Politiques, législation et normes applicables à la gestion des aflatoxines	27
5.3 Thème 3 : Développement du commerce et des échanges et protection de la santé contre les aflatoxines.....	31
5.4 Thème 4 : Renforcer les capacités pour une prévention et une lutte efficaces contre l'aflatoxine	34
5.5 Thème 5 : Sensibilisation du public, activités de plaidoyer et communication	38
6. Passer aux actes	42
7. Conclusion et Plan stratégique à moyen terme du PACA, 2014-2017	56
Annexe 1 : Bibliographie	57
Annexe 2 : Liste des participants à l'atelier de consultation des parties prenantes.....	59

Avant-propos

Le partenariat pour la lutte contre l'aflatoxine en Afrique (PACA) a été créé en 2011 lors de la septième réunion de la Plateforme de partenariat (PP) du Programme détaillé de Développement de l'Agriculture africaine (7^e PDDAA), au cours duquel les parties prenantes ont jugé nécessaire d'adopter une approche de prévention et de lutte contre les aflatoxines à l'échelle du continent. Le problème de l'aflatoxine a été reconnu comme l'un des plus grands défis à la concrétisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au commerce et aux objectifs en matière de santé sur le continent africain. La mise en place du PACA est donc une réponse à la volonté de mener des actions concertées pour remédier à ce problème.

Cette Stratégie décennale 2013-2022 arrive à un moment critique, dans la mesure où l'Union africaine a déclaré 2014 année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. En outre, nous célébrons cette année le 50^e anniversaire de l'OUA/Union africaine. Or la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique figure parmi les priorités du Plan stratégique 2014-2017 de la CUA et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Il est donc pertinent que nos efforts contribuent à cet objectif sous la direction du PACA.

La stratégie décennale du PACA a été élaborée au terme d'un processus de consultation, grâce aux contributions de plus de 100 parties prenantes représentant divers groupes du continent africain. Elle s'aligne sur les priorités du PDDAA en traitant de la question de la sécurité alimentaire et de l'impact de l'aflatoxine sur d'autres secteurs, tels que la santé et le commerce. Le Comité de direction du PACA a adopté la Stratégie en août 2013.

La Stratégie identifie les principaux domaines d'intérêt pour le PACA et ses partenaires afin de remédier efficacement au problème de la contamination et de l'exposition aux aflatoxines. C'est pourquoi nous invitons et encourageons tous les acteurs impliqués dans la prévention et la lutte contre les aflatoxines à user de cette stratégie pour aligner leurs interventions sur l'initiative de partenariat et à travailler avec nous pour concrétiser la vision d'une Afrique exempte des effets nocifs des aflatoxines. Cette vision ne pourra se concrétiser que si nous œuvrons tous ensemble pour une Afrique en meilleure santé, bien nourrie, sûre sur le plan alimentaire et exempte de pauvreté.



Tumusiime Rhoda Peace
Commissaire de l'Économie rurale et de
l'Agriculture de la Commission de l'Union
africaine

Préface

L'aflatoxine constitue une menace importante à la sécurité alimentaire et économique et compromet l'éradication de la pauvreté en Afrique. Le problème est particulièrement complexe dans la mesure où il affecte simultanément les secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, du commerce et de la santé. La nécessité d'adopter des approches coordonnées pour traiter efficacement le problème est bien établie. C'est cette reconnaissance qui a conduit à la création du Partenariat pour lutter contre l'aflatoxine en Afrique (PACA).

Peu après le lancement de PACA, le 1er novembre 2012, des consultations ont été menées sur la nécessité de concevoir un plan stratégique pour guider les activités de lutte contre l'aflatoxine et de prévention sur le continent. La Stratégie du PACA 2013-2022 a été formulée sur la base de l'implication large et inclusive de parties prenantes venues d'Afrique et d'ailleurs, pendant et après le Développement de la stratégie du PACA – Atelier de consultation des parties prenantes d'avril 2013.

Ce document décrit une stratégie décennale pour le PACA (l'ensemble du partenariat!) et les principales organisations africaines concernées par l'aflatoxine. La stratégie énonce les actions que le PACA doit réaliser de 2013 à 2022 pour remplir sa mission et contribuer à la concrétisation d'une Afrique exempte des effets nocifs des aflatoxines.

La Stratégie du PACA est un appel à agir destiné à tous ceux concernés par les ravages de l'exposition chronique et aiguë à l'aflatoxine des populations africaines. Un véritable partenariat et une sincère collaboration sont indispensables pour déployer et maintenir l'effort concerté nécessaire pour résoudre ce problème irritant. À tous ceux qui sont et seront impliqués dans la diffusion des impacts des bonnes pratiques, des technologies, des politiques et des informations : le PACA vous soutiendra en assurant un leadership et une coordination pour les efforts de lutte contre l'aflatoxine en Afrique, en agissant principalement comme catalyseur et facilitateur, négociateur de partenariat et de connaissances, et centre d'échange d'informations. Le PACA doit également plaider pour la mise en place de politiques et d'environnements institutionnels favorables, pour l'augmentation des investissements et pour la mobilisation des ressources, et doit, à terme, agir comme octroyeur de subventions pour soutenir les activités prioritaires de lutte contre l'aflatoxine.

La stratégie fournit des informations sur l'historique et le contexte de la stratégie ; les défis et les opportunités ; la vision, la mission, les principes directeurs et le rôle du PACA ; les cinq domaines stratégiques qui seront au cœur de l'activité du PACA au cours des dix prochaines années (y compris les principaux domaines de résultats et les interventions indicatives) ; ainsi qu'une brève description des secteurs de mise en œuvre de la stratégie. Ce document est disponible en anglais et en français.

Nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec toutes les parties prenantes du PACA à la mise en œuvre de cette stratégie et de relever le défi crucial de la libération de l'Afrique des effets nocifs des aflatoxines.

Le Secrétariat du PACA

Remerciements

Le succès du processus de développement de la stratégie du partenariat pour lutter contre l'aflatoxine en Afrique (PACA) repose sur l'atelier de consultation des parties prenantes qui s'est tenu du 10 au 12 avril 2013. Nous tenons à remercier tout particulièrement les institutions et les personnes suivantes pour l'organisation de l'atelier :

- La Commission de l'Union africaine
- Les parrains de l'atelier, notamment l'Agence de l'alimentation et des médicaments de Tanzanie (TFDA), l'Institut africain Nelson Mandela des sciences et de la technologie et l'Institut international d'agriculture tropicale
- Le Groupe de planification de la consultation des parties prenantes de la stratégie de développement du PACA
- Les membres du Comité directeur intérimaire du PACA
- Les intervenants à l'atelier qui ont partagé leur savoir pour permettre à tous de développer une même compréhension du sujet et mettre en place une plateforme à partir de laquelle les différentes questions ont pu être débattues.
- Chacun des 110 participants à l'atelier pour leur grande expertise, leur participation active et leur enthousiasme à partager des idées et des expériences
- Les membres du Groupe de planification stratégique du PACA qui ont consacré beaucoup de temps et d'énergie à revoir et à modifier la stratégie
- Le Dr Ed Rege et la PICOTEAM pour l'extraordinaire animation de l'atelier
- Monalisa Bangera et le personnel de Spearhead Africa Limited pour l'excellent soutien logistique qu'ils ont fourni

Acronymes

BPA	Bonnes pratiques agricoles
BPF	Bonnes pratiques de fabrication
CD	Comité de direction (du PACA)
CDC	Centre pour le contrôle des maladies
CER	Communautés économiques régionales
CUA	Commission de l'Union africaine
DERA	Département de l'économie rurale et de l'agriculture (de la CUA)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMRA	Fondation pour la médecine et la recherche en Afrique
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
HACCP	Analyse des risques aux points critiques
IIRE	Institut international de recherche sur l'élevage
IITA	Institut international d'agriculture tropicale
NM-AIST	Institut africain Nelson Mandela des sciences et de la technologie
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PACA	Partenariat pour lutter contre l'aflatoxine en Afrique
PANES	Plans d'action nationaux sur l'environnement et la santé
PDDAA	Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine
PDR	Principaux domaines de résultats
PON	Procédures opérationnelles normalisées
RAECB	Réseau de l'Afrique de l'Est et centrale pour les biosciences
SNRA	Système national de recherche agricole
SPS	Sanitaire et phytosanitaire
UA	Union africaine
UE	Union européenne
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VHB	Virus de l'hépatite B
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise

Résumé

Introduction

En 2010, pour faire face à la menace que représentent les aflatoxines pour les consommateurs et l'économie en Afrique, des parties prenantes de gouvernements africains, le secteur privé, des organisations de financement, des associations d'agriculteurs et d'autres groupes de la société civile ont identifié la nécessité de développer, à l'échelle du continent africain, une approche de la prévention et de la lutte contre les aflatoxines. Par conséquent, les participants à la septième réunion de la plateforme de partenariat (PP) du Programme détaillé de Développement de l'Agriculture africaine (PDDAA) qui s'est tenue en mars 2011 ont appelé la Commission de l'Union africaine (CUA) à superviser la mise en place d'un Groupe de travail continental SPS chargé d'intégrer les questions sanitaires et phytosanitaires (SPS) dans le cadre du PDDAA et la mise en place d'un Partenariat pour lutter contre l'aflatoxine en Afrique (PACA).

Le PACA a depuis été créé en tant que consortium novateur visant à coordonner la gestion et l'atténuation de l'aflatoxine dans les secteurs de la santé, de l'agriculture et du commerce en Afrique. L'objectif général du PACA est de soutenir le développement agricole, de préserver la santé des consommateurs et de faciliter les échanges commerciaux en canalisant, en coordonnant et en augmentant la lutte efficace contre l'aflatoxine tout au long des chaînes de valeur agricole en Afrique.

En avril 2013, plus de 100 parties prenantes au PACA venues d'Afrique et d'ailleurs ont assisté à une réunion consultative organisée à Dar es-Salaam, en Tanzanie, pour contribuer à l'élaboration d'une stratégie africaine pour la prévention et la lutte contre les aflatoxines, en vertu de l'initiative du PACA. À l'issue de l'atelier, un petit groupe de travail a été chargé de s'appuyer sur les premiers travaux réalisés par un Comité directeur intérimaire et un secrétariat, et sur les conclusions de la réunion de Dar es-Salaam pour élaborer une stratégie pour le PACA. Après de nouvelles séries de consultations et de validations par les parties prenantes, ce processus a abouti à cette stratégie qui a été adoptée par le CD lors de la réunion qui s'est tenue en août 2013 à Johannesburg, en Afrique du Sud.

Cette stratégie porte sur les dix premières années du PACA, de 2013 à 2022. Le résumé qui suit souligne l'historique et le contexte ; les défis et les opportunités ; la vision, la mission, les principes directeurs et le rôle du PACA ; les cinq domaines stratégiques qui seront au cœur de l'activité du PACA au cours des dix prochaines années, y compris les principaux domaines de résultats qui étayent la mise en œuvre de cette stratégie et les interventions indicatives ; ainsi qu'une description de l'approche utilisée pour la mise en œuvre.

Historique et contexte

Les aflatoxines sont des toxines hautement cancérigènes produites naturellement par certaines espèces du champignon *Aspergillus*, et plus particulièrement l'*Aspergillus flavus*. Les champignons ne sont pas rares et sont répandus dans la nature. Ils sont présents dans les sols et sur les plantes, notamment les céréales, les graines oléagineuses, les noix et d'autres cultures. Dans certains cas, les champignons contaminent les denrées alimentaires et les aliments pour animaux avec des aflatoxines (USAID et Danya International, Inc. 2012).

L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime qu'un quart des cultures vivrières mondiales est affectée par les aflatoxines chaque année. Ce sont les pays situés entre le 40e parallèle Nord et le 40e parallèle Sud, ce qui inclut tous les pays d'Afrique, qui courent le plus de risques. Une grande partie du continent africain est exposée à des concentrations dangereuses d'aflatoxines (Williams et al. 2004). La prévalence des aflatoxines est exacerbée par la sécheresse, les parasites, la récolte tardive, le séchage insuffisant et un traitement après récolte inadéquat, autant de problèmes très communs en Afrique (Wild et Gong 2010).

L'exposition à long terme à des concentrations faibles ou modérées d'aflatoxine à travers la consommation d'aliments contaminés, ainsi que l'exposition professionnelle, comme celle des ouvriers de minoteries, provoque des cancers du foie et des cirrhoses (CIRC 2002). Certaines études ont également montré qu'il existait une corrélation entre les aflatoxines et le retard de croissance chez l'enfant (Gong et al. 2002 ; Turner et al. 2003). Les premiers éléments disponibles montrent qu'il existe une interaction entre l'exposition chronique à l'aflatoxine et la suppression immunitaire, ce qui favorise le développement de maladies infectieuses telles que le paludisme et le VIH/SIDA (Jiang et al. 2008 ; Keenan et al. 2011). Les preuves résultant d'expériences menées sur les animaux donnent à penser que l'exposition chronique aux aflatoxines peut également conduire à une diminution de l'absorption des éléments nutritifs (Williams et al 2004). Compte tenu de ces risques pour la santé, la contamination par les aflatoxines a de vastes répercussions sur le commerce et la sécurité alimentaire dans toute l'Afrique.

La contamination par les aflatoxines est un problème complexe. La prévention et la lutte contre l'aflatoxine requièrent donc une approche globale, systématique, intégrée et multisectorielle, qui implique une vaste palette d'acteurs en Afrique et à l'échelle mondiale. C'est ce qui a motivé la création du PACA. Ce partenariat vise à canaliser et à fédérer les efforts dans l'ensemble de l'Afrique, en développant des synergies, en évitant les duplications et en améliorant l'efficacité de la mise en œuvre, tout en facilitant la mobilisation de nouvelles ressources.

Défis et opportunités

Pour guider le développement de cette stratégie, le PACA a tout d'abord identifié les défis qu'il faudrait surmonter, ainsi que les opportunités qui permettraient au PACA de renforcer les efforts de lutte contre les aflatoxines. Parmi les défis figurent : l'insécurité alimentaire et la diversité limitée du régime alimentaire, les pertes économiques et les obstacles au commerce, l'absence de sensibilisation à l'aflatoxine, une réglementation limitée en matière d'aflatoxine et les défis liés son application, le recours limité aux utilisations alternatives pour les aliments contaminés, les impacts du changement climatique et la difficulté de mettre les résultats de la recherche en pratique. Parmi les opportunités figurent : une urbanisation et une classe moyenne en pleine expansion, les synergies avec les initiatives mondiales en matière de santé et de nutrition, la disponibilité des technologies d'intervention, la disponibilité de nouveaux moyens de communication, la priorité élevée accordée à l'agriculture au niveau mondial, l'utilisation d'interventions destinées à d'autres fins, les mécanismes de l'Union africaine (UA) pour l'intégration continentale et régionale et la présence de partenaires stratégiques.

L'analyse réalisée par le PACA des tendances, des moteurs, des possibilités et des défis a conduit à l'identification de la vision, de la mission, des principes directeurs et des cinq domaines thématiques stratégiques complémentaires qui permettront au PACA de remplir sa mission cours de la prochaine décennie.

Vision, mission, principes directeurs et rôle du PACA

Vision du PACA : une Afrique exempte des effets nocifs des aflatoxines.

Mission du PACA : soutenir le développement agricole, préserver la santé des consommateurs et faciliter les échanges commerciaux en canalisant, en coordonnant et en augmentant la lutte efficace contre l'aflatoxine tout au long des chaînes de valeur agricole en Afrique.

Principes directeurs du PACA : au moment de décider où, quand et comment agir, le PACA s'appuiera sur les principes suivants. Les interventions doivent :

- avoir un potentiel d'impact élevé, idéalement à court ou à moyen terme, et une forte probabilité de succès ;
- être fondées sur des preuves scientifiques solides et des évaluations de risques, le cas échéant ;
- être transversales et s'attaquer aux effets néfastes des aflatoxines au niveau de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, du commerce et de la santé ;
- se concentrer sur les actions qui ne peuvent être réalisées que par le PACA ;
- profiter de la relation privilégiée qu'entretient le PACA avec la CUA pour impliquer des personnalités politiques de premier plan ;
- être transfrontalières par nature, de sorte que les projets pilotes fructueux puissent être transposés à l'échelle régionale ou continentale ;
- intégrer des approches globales pour les activités politiques et de plaidoyer, le renforcement des capacités, les mesures avant et après récolte, et les réglementations et les normes ;
- chercher de façon proactive à répondre aux besoins des démunis, des femmes, des enfants et des jeunes, entre autres, et leur profiter ;
- être durables sur les plans économique et écologique.

Rôles du PACA : assurer un leadership et une coordination pour les efforts de lutte contre l'aflatoxine en Afrique, en agissant principalement comme catalyseur et facilitateur, négociateur de partenariat et de connaissances, initiateur de projet et centre d'échange d'informations. Le PACA doit également plaider pour la mise en place de politiques et d'environnements institutionnels favorables, pour l'augmentation des investissements et pour la mobilisation des ressources, et doit, à terme, agir comme subventionneur pour soutenir les activités prioritaires de lutte contre l'aflatoxine.

Domaines thématiques stratégiques de travail du PACA

Les domaines thématiques suivants ont été identifiés comme étant les principaux domaines de travail du PACA pour les dix prochaines années :

1. la recherche et la technologie en matière de prévention et de lutte contre les aflatoxines ;
2. les politiques, la législation et les normes applicables à la gestion des aflatoxines ;

3. le développement du commerce et la protection de la santé contre les aflatoxines ;
4. le renforcement des capacités pour une prévention et une lutte efficaces contre l'aflatoxine ;
5. la sensibilisation du public, les activités de plaidoyer et la communication.

Principaux domaines de résultats

Les parties prenantes du PACA ont identifié les principaux domaines de résultats pour chacun des domaines thématiques stratégiques. Les interventions visant à atteindre les principaux résultats décrits ci-dessous seront entreprises par le PACA, les partenaires stratégiques et les parties prenantes à tous les niveaux.

Thème 1. Recherche et technologie en matière de prévention et de lutte contre les aflatoxines

Objectif du thème

Fournir des données qui guident les interventions ; adapter et promouvoir l'application des technologies existantes ; et développer de nouvelles technologies pour améliorer la lutte contre les aflatoxines en Afrique.

Principaux domaines de résultats

PDR 1.1 : Générer des informations et des données pour guider les interventions

PDR 1.2 : Faciliter l'adaptation et une plus large adoption des technologies et des connaissances disponibles

PDR 1.3 : Développer de nouvelles technologies et connaissances pour améliorer la prévention et la lutte

PDR 1.4 : Améliorer l'accès aux installations de recherche

Thème 2. Politiques et normes applicables à la gestion des aflatoxines

Objectif du thème

Faciliter le développement et le respect des politiques, des réglementations et des normes pour la prévention et la lutte contre l'aflatoxine en Afrique.

Principaux domaines de résultats

PDR 2.1 : Renforcer l'analyse et formulation des politiques

PDR 2.2 : Faciliter le plaidoyer politique

PDR 2.3 : Promouvoir le développement et le respect des normes et des réglementations

Thème 3. Développement du commerce et protection de la santé contre les aflatoxines

Objectif du thème

Trouver un équilibre approprié entre le commerce intérieur et international et réduire les risques pour la santé humaine.

Principaux domaines de résultats

PDR 3.1 : Faciliter la croissance des échanges et du commerce des produits prioritaires sensibles aux aflatoxines

PDR 3.2 : Créer des incitations qui encouragent les comportements positifs en matière de gestion de l'aflatoxine

Thème 4. Renforcer les capacités pour une prévention et une lutte efficaces contre l'aflatoxine

Objectif du thème

Renforcer les capacités humaines et institutionnelles des acteurs tout au long des chaînes de valeur prioritaires, notamment de ceux impliqués dans le commerce et l'élaboration de politiques pour la gestion de l'aflatoxine.

Principaux domaines de résultats

PDR 4.1 : Améliorer les capacités concernant l'évaluation des risques dans les institutions africaines pour guider la prise de décision

PDR 4.2 : Améliorer les compétences institutionnelles et les infrastructures pour dépister l'aflatoxine dans les cultures, dans les produits d'élevage et chez l'homme

PDR 4.3 : Améliorer la capacité des acteurs de la chaîne de valeur, des organisations de la société civile et des praticiens de la santé à mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de gestion de l'aflatoxine

Thème 5. Sensibilisation du public, activités de plaidoyer et communication

Objectif du thème

Sensibiliser aux impacts des aflatoxines, ainsi qu'aux technologies et aux approches potentielles permettant de lutter contre les aflatoxines.

Principaux domaines de résultats

PDR 5.1 : Accroître la sensibilisation, le partage des informations et les connaissances sur la contamination par l'aflatoxine et les risques pour la santé

PDR 5.2 : Améliorer la politique et la volonté politique grâce à une communication ciblée

Passer aux actes

La section finale de la stratégie présente la gouvernance et la gestion du PACA, les partenariats, la communication, la planification financière et le développement du projet. Le Comité directeur et le Secrétariat du PACA utiliseront le contenu de cette stratégie décennale pour développer le premier plan stratégique à moyen terme qui se concentrera sur les domaines d'action les plus urgents du PACA pour la période 2014-2017. Ce plan

stratégique à moyen terme hiérarchisera les principaux domaines de résultats, et présentera une justification et les activités de mise en œuvre, dans chacun des cinq grands domaines thématiques. Nous attendons tous avec impatience la concrétisation de la vision du PACA : une Afrique exempte des effets nocifs des aflatoxines.

1. Introduction

En 2010, pour faire face à la menace que représentent les aflatoxines pour les consommateurs et l'économie en Afrique, des parties prenantes de gouvernements africains, le secteur privé, des organisations de financement, des associations d'agriculteurs et d'autres groupes de la société civile ont identifié la nécessité de développer, à l'échelle du continent africain, une approche de la prévention et de la lutte contre les aflatoxines. Par conséquent, les participants à la septième réunion de la plateforme de partenariat (PP) du Programme détaillé de Développement de l'Agriculture africaine (PDDAA) qui s'est tenue en mars 2011 ont appelé la Commission de l'Union africaine (CUA) à superviser la mise en place d'un Groupe de Travail Continental SPS chargé d'intégrer les questions sanitaires et phytosanitaires (SPS) dans le cadre du PDDAA et la mise en place d'un Partenariat pour lutter contre l'aflatoxine en Afrique (PACA).

Le PACA a depuis été créé en tant que consortium novateur visant à coordonner la gestion et l'atténuation de l'aflatoxine dans les secteurs de la santé, de l'agriculture et du commerce en Afrique. *L'objectif général du PACA est de soutenir le développement agricole, de préserver la santé des consommateurs et de faciliter les échanges commerciaux en canalisant, en coordonnant et en augmentant la lutte efficace contre l'aflatoxine tout au long des chaînes de valeur agricole en Afrique.*¹

La première réunion d'organisation du PACA s'est tenue en octobre 2011 et la première réunion du Comité directeur intérimaire - qui représente les intérêts des secteurs concernés en Afrique - a été organisée en mars 2012. En 2012, la CUA a travaillé avec le Comité directeur intérimaire pour développer des structures et des approches permettant au PACA de fonctionner efficacement. Ce travail a notamment permis d'entamer des discussions sur les grands objectifs du Partenariat. Le PACA a été officiellement lancé et un Comité directeur à part entière a été inauguré le 31 octobre 2012.

En avril 2013, plus de 100 parties prenantes du PACA venues d'Afrique et d'ailleurs ont accepté l'invitation qui leur avait été adressée pour assister à une réunion de consultation organisée à Dar Es-Salaam, en Tanzanie. L'objectif de cette réunion était d'exploiter les expériences collectives et les connaissances des parties prenantes pour développer une stratégie africaine pour la prévention et la lutte contre de l'aflatoxine et définir les prochaines étapes pour concrétiser la stratégie. À l'issue de la réunion de Dar es-Salaam, les membres d'un petit groupe de travail se sont appuyés sur les conclusions de la réunion pour élaborer une stratégie pour le PACA. Après de nouvelles séries de consultations et de validations par les parties prenantes, le processus a abouti à la stratégie développée dans le présent document. La stratégie a été adoptée par le CD au cours du mois d'août 2013.

La stratégie énonce les actions que doit développer le PACA de 2013 à 2022. Le présent document fournit des informations sur l'historique et le contexte de la stratégie ; les défis et les opportunités ; la vision, la mission, les principes directeurs et le rôle du PACA ; les cinq

¹<http://www.aflatoxinpartnership.org/>

domaines stratégiques qui seront au cœur de l'activité du PACA au cours des dix prochaines années (y compris les principaux domaines de résultats et les interventions indicatives) ; ainsi qu'une brève description des secteurs de mise en œuvre de la stratégie.

2. Historique et contexte

Les aflatoxines sont des toxines hautement cancérigènes produites naturellement par certaines espèces du champignon *Aspergillus*, et plus particulièrement l'*Aspergillus flavus*. Les champignons ne sont pas rares et sont répandus dans la nature. Ils sont présents dans les sols et sur les plantes, notamment les céréales, les graines oléagineuses, les noix et d'autres cultures. Dans certains cas, les champignons contaminent les denrées alimentaires et les aliments pour animaux avec des aflatoxines (USAID et Danya International, Inc. 2012).

L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime qu'un quart des cultures vivrières mondiales est affectée par les aflatoxines chaque année. Ce sont les pays situés entre le 40^e parallèle Nord et le 40^e parallèle Sud, ce qui inclut tous les pays d'Afrique, qui courent le plus de risque. Une grande partie du continent africain est exposé à des concentrations dangereuses d'aflatoxines (Williams et al. 2004). La prévalence des aflatoxines est exacerbée par la sécheresse, les parasites, la récolte tardive, le séchage insuffisant et un traitement après récolte inadéquat, autant de problèmes très communs en Afrique (Wild et Gong 2010).

Les populations les plus pauvres sont particulièrement vulnérables en raison de leur dépendance vis-à-vis des cultures vivrières de base, notamment le maïs et les arachides, qui sont extrêmement sensibles. Cependant, les plus riches, qui bénéficient de régimes alimentaires plus variés, sont également à risque. Il n'est pas possible de détecter par la vue, l'odeur ou le goût qu'un aliment est contaminé par l'aflatoxine. Il est donc difficile pour les consommateurs d'éviter de manger des aliments contaminés.

L'exposition à des doses élevées d'aflatoxine à travers la consommation de denrées alimentaires peut entraîner des hémorragies, des œdèmes et une mort rapide, principalement à cause des dommages hépatiques graves que cela occasionne. Au cours des quatre dernières décennies, des centaines de décès ont été enregistrés au Kenya à la suite d'une aflatoxicose aiguë (Shephard 2008).

L'exposition à long terme à des concentrations faibles ou modérées d'aflatoxine à travers la consommation d'aliments contaminés, ainsi que l'exposition professionnelle, comme celle des ouvriers de minoteries, provoque des cancers du foie et des cirrhoses (CIRC 2002). Certaines études ont également montré qu'il existait une corrélation entre d'une part les aflatoxines et d'autre part le retard de croissance chez l'enfant (Gong et al. 2002 ; Turner et al. 2003). Les premiers éléments disponibles montrent qu'il existe une interaction entre l'exposition chronique à l'aflatoxine et la suppression immunitaire, ce qui favorise le développement de maladies infectieuses telles que le paludisme et le VIH/SIDA (Jiang et al. 2008 ; Keenan et al. 2011). Les preuves résultant d'expériences menées sur les animaux donnent à penser que l'exposition chronique aux aflatoxines peut également conduire à une diminution de l'absorption des éléments nutritifs (Williams et al. 2004). En raison de ces risques pour la santé, la contamination par les aflatoxines a de vastes répercussions sur le commerce et la sécurité alimentaire dans toute l'Afrique.

Six formes d'aflatoxine se retrouvent dans les denrées alimentaires d'origine végétale ou sous forme de métabolites toxiques dans les produits destinés à la consommation humaine ou animale, comme le lait, la viande et les œufs. L'aflatoxine B₁ est l'hépatocancérigène naturel le plus puissant connu actuellement (Leslie et al. 2008 ; USAID et Danya International, Inc. 2012). Plusieurs études ont évalué le niveau régional ou mondial de la charge de morbidité liée à l'aflatoxine. L'une d'entre elles estime que, à l'échelle mondiale, 25 000 à 155 000 cas de cancer du foie sont provoqués par une exposition à l'aflatoxine (Liu et Wu 2010).

Plusieurs facteurs peuvent accroître les risques pour la santé associés à l'exposition à l'aflatoxine. Ainsi, les personnes atteintes de l'hépatite B (VHB) qui ont été exposées de manière chronique aux aflatoxines sont 30 fois plus susceptibles de contracter un cancer du foie que les personnes qui ne sont pas infectées par le VHB, même si les liens de causalité ne sont pas encore très clairs (Liu et Wu 2010).

En raison de ces risques pour la santé, la contamination par les aflatoxines a de vastes répercussions sur le commerce et la sécurité alimentaire dans toute l'Afrique. Des mesures strictes et rigoureuses de réglementation de l'aflatoxine sont mises en œuvre dans les pays développés et sur les marchés internationaux pour protéger les consommateurs des effets nocifs de ces toxines. Toutefois, seuls 15 pays africains disposent de réglementations régissant les aflatoxines (FAO 2004). Mais l'application de la réglementation et la sensibilisation des consommateurs laissent souvent à désirer, même dans les pays qui disposent d'une telle législation. En outre, bon nombre des denrées sensibles à l'aflatoxine sont produites dans des conditions d'agriculture de subsistance, ce qui signifie que les ménages consomment ce qu'ils produisent sans aucune forme de contrôle extérieur. C'est ce qui explique que la plus grande partie de la population africaine est exposée à des teneurs en aflatoxine potentiellement dangereuses.

La contamination par les aflatoxines est un problème complexe. La contamination peut se produire avant la récolte, durant la récolte et après la récolte, pendant le stockage. Le niveau de contamination est influencé par les pratiques agricoles et des facteurs biotiques et abiotiques. En outre, l'impact sur la santé des aflatoxines est aggravé par l'exposition à de multiples mycotoxines. Autrement dit, les aliments touchés par les aflatoxines sont également sensibles à d'autres types de mycotoxines, et plusieurs mycotoxines peuvent coexister dans le même produit (Bankole et Mabekoje 2004).

La prévention et la lutte contre l'aflatoxine requièrent donc une approche globale, systématique, intégrée et multisectorielle, qui implique une vaste palette d'acteurs en Afrique et à l'échelle mondiale. C'est ce qui a motivé la création du PACA. Ce partenariat vise à canaliser et à fédérer les efforts dans l'ensemble de l'Afrique, en développant des synergies, en évitant les duplications et en améliorant l'efficacité de la mise en œuvre, tout en facilitant la mobilisation de nouvelles ressources.

3. Défis et opportunités

Dans ses efforts visant à faciliter la gestion du problème de l'aflatoxine en Afrique, le PACA est confronté à une série de défis et d'opportunités résumée ci-dessous.

3.1. Défis

Insécurité alimentaire et diversité limitée du régime alimentaire

Un rapport sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde indique que l'Afrique, avec 239 millions de personnes sous-alimentées (22,9 % de la population), enregistre actuellement la plus forte concentration de personnes souffrant de la faim dans le monde (FAO et al. 2012). L'écart entre l'offre et la demande de produits alimentaires oblige les personnes et les animaux à consommer de la nourriture qui est visiblement moisie ou inacceptable d'un point de vue organoleptique, une nourriture dont ils devraient en principe se débarrasser. Cela augmente le risque d'exposition aux aflatoxines. En outre, l'insécurité alimentaire nationale pourrait réduire l'attention accordée à la réglementation relative à la sécurité alimentaire et aux aflatoxines.

Le manque de diversité alimentaire, assorti de régimes en grande partie fondés sur un seul aliment de base, comme le maïs et les arachides qui sont très vulnérables à la contamination aux aflatoxines, expose les plus pauvres à des teneurs en aflatoxines potentiellement dangereuses. Mais les consommateurs les plus riches sont également à risque. Globalement, ils consomment plus de nourriture que les pauvres et consomment aussi plus de produits laitiers et de viande, qui sont également des produits à risque.

Pertes économiques et obstacles au commerce

En plus de causer des problèmes de santé, la contamination par l'aflatoxine entraîne des pertes économiques dues au refus de produits exportés, notamment d'arachides, mais également d'autres produits qui dépassent certains seuils fixés par les importateurs, comme l'Union européenne.

L'absence d'harmonisation des normes nationales à travers l'Afrique, y compris pour les aflatoxines, est une source majeure de conflit commercial. Les organismes de normalisation mondiaux ont tendance à être régis par les intérêts des pays développés. L'Afrique et les autres régions en développement ont peu d'influence sur les normes établies.

Manque de sensibilisation à l'aflatoxine

Lorsqu'il s'agit d'améliorer la lutte contre les aflatoxines, le principal défi est le faible niveau de sensibilisation au problème, non seulement parmi les agriculteurs et les consommateurs les plus démunis, mais aussi parmi les conseillers agricoles, les professionnels de la santé et les décideurs politiques. Il est à l'évidence nécessaire d'accroître la sensibilisation de toutes les parties prenantes et de renforcer les capacités, tout au long des chaînes de valeur agricole, notamment des consommateurs, des professionnels de la santé et des décideurs politiques. Le fait que la contamination par l'aflatoxine soit invisible complique la situation. Même les aliments qui ne semblent pas moisies à l'œil nu peuvent contenir de l'aflatoxine.

Les progrès de la science et de la technologie, notamment sur le plan du dépistage et du développement d'approches plus performantes pour collecter et analyser les données, devront être mieux exploités pour avancer des arguments convaincants aux décideurs et aux investisseurs concernant les bénéfices socioéconomiques et sanitaires d'une amélioration de l'atténuation et de la lutte contre les aflatoxines.

Réglementation limitée en matière d'aflatoxine et défis liés son application

Seuls 15 pays africains disposent actuellement de réglementations en matière d'aflatoxine. En outre, dans bon nombre de ces pays, les réglementations relatives à l'aflatoxine sont actuellement peu efficaces sur le plan de la protection de la santé publique, dans la mesure où l'application des réglementations relatives à la sécurité alimentaire est limitée, surtout dans les communautés où la qualité de la nourriture fait rarement l'objet d'une inspection officielle. Le problème est exacerbé par le manque de capacités à la fois physiques et humaines pour contrôler les taux d'aflatoxine dans les cultures et les denrées alimentaires à risque. Le défi consiste donc à mettre en place des régimes réglementaires et d'autres interventions pour protéger la santé publique des populations démunies qui vivent dans des régions reculées de pays africains.

Recours limité aux utilisations alternatives des aliments contaminés

L'utilisation appropriée, sûre et rentable sur le plan économique des denrées alimentaires contaminées est un défi majeur. Certaines régions recourent à diverses utilisations alternatives, notamment l'alimentation animale (dans certains cas), le traitement pour assainir les aliments et le détournement des produits concernés vers des usages non alimentaires tels que les biocarburants. Toutefois, la plupart des pays africains ne disposent actuellement ni des systèmes de contrôle permettant d'identifier les lots contaminés, ni des infrastructures et des incitations permettant de rendre ces options intéressantes et pratiques. Le manque d'alternatives viables augmente le risque de voir des produits contaminés entrer dans la chaîne alimentaire humaine. Mais cela crée un autre problème. Le fait que des produits contaminés soient destinés à d'autres utilisations que la nourriture peut réduire la disponibilité des produits alimentaires pour les familles pauvres qui en ont besoin. Des politiques sont nécessaires pour assurer l'accès à des aliments sains lorsque des aliments contaminés sont retirés de la consommation humaine.

Impacts du changement climatique

Les impacts de plus en plus manifestes du changement climatique, en termes de fréquence d'événements climatiques extrêmes et de sécheresses récurrentes, pourraient exacerber le problème des aflatoxines. L'imprévisibilité croissante du réchauffement climatique et des conditions météorologiques peut entraîner une augmentation de l'impact de la contamination par les aflatoxines (Cotty et Jaime-Garcia 2007).

Difficulté d'intégrer les résultats de recherche

Une contrainte importante pour l'amélioration de l'agriculture en Afrique est l'incapacité de traduire les résultats prometteurs de la recherche en applications par le biais de technologies, de pratiques et d'approches. Bien trop souvent, les résultats de recherches onéreuses financées par le secteur public demeurent dans les tiroirs. Parmi les raisons qui expliquent ce phénomène figurent la faiblesse des liens entre les organisations de recherche, d'une part, et les services de vulgarisation, les associations d'agriculteurs et le secteur privé,

de l'autre. Parmi les approches prometteuses visant à intégrer les résultats des recherches figurent la création et la mise en place de plateformes de parties prenantes qui rassemblent tous les acteurs nécessaires pour s'assurer que les résultats prometteurs de la recherche soient exploités et aient des effets durables. La réticence des agriculteurs pauvres à prendre des risques et leur manque d'accès au crédit, ainsi que le contexte commercial difficile pour de nombreuses petites et moyennes entreprises, sont d'autres contraintes qui compliquent l'intégration des résultats de la recherche.

3.2. Opportunités

Urbanisation et expansion de la classe moyenne

Parmi les régions en développement, c'est l'Afrique qui a connu la plus forte croissance urbaine au cours des deux dernières décennies, avec un rythme de 3,5 % par an. Ce taux de croissance devrait se maintenir jusqu'en 2050. En 2010, la part de la population urbaine africaine était d'environ 36 %. Ce chiffre devrait passer à 50 % en 2030 et à 60 % en 2050 (ONU 2012).

Avec l'émergence d'une classe moyenne africaine qui se développe rapidement, les consommateurs du continent sont de plus en plus exigeants. La demande en aliments sains et nutritifs a augmenté, même dans les couches les plus pauvres de la population. Dans le même temps, les supermarchés gagnent rapidement du terrain sur le marché agroalimentaire africain et viennent progressivement remplacer les commerces de proximité moins formels, comme les étals, les marchés traditionnels et les petites échoppes.

L'augmentation de la population, l'urbanisation et l'expansion de la classe moyenne ont pour conséquence globale d'accroître la demande de denrées alimentaires, notamment de denrées alimentaires plus sûres et plus nutritives. Cette augmentation de la demande est susceptible de stimuler la lutte contre l'aflatoxine sur le continent.

Synergies avec les initiatives mondiales en matière de santé et de nutrition

La communauté mondiale du développement a récemment porté une attention particulière à la question de la nutrition au cours des 1 000 premiers jours de la vie, autrement dit de la conception jusqu'au deuxième anniversaire. L'exposition chronique aux aflatoxines est également liée à l'hypotrophie et à la suppression immunitaire. Des études menées au Bénin et au Togo (Gong et al., 2002, 2003, 2004), mais aussi en Gambie (Turner et al., 2003, 2007), ont démontré que les niveaux élevés d'aflatoxine dans le sang étaient associés au rachitisme et à l'insuffisance pondérale. Les aflatoxines sont donc non seulement une cause importante et puissante de cancer du foie sur le long terme, mais aussi une menace grave et généralisée pour le développement normal des enfants. L'exposition à des niveaux dangereux d'aflatoxine commence dans l'utérus et se poursuit avec l'allaitement, les aliments de sevrage et au-delà. C'est l'occasion pour les spécialistes de la communication de travailler avec des épidémiologistes, des pédiatres et d'autres professionnels de la santé en vue d'élaborer des arguments convaincants démontrant que l'amélioration de la prévention et de la lutte contre l'aflatoxine implique une l'amélioration de la santé et du développement physique des enfants, surtout pendant la période critique des 1 000 premiers jours de la vie. Cette approche va compléter de récentes initiatives majeures menées à l'échelle mondiale, telles

que le Partenariat 1 000 jours (une plateforme de plaidoyer qui soutient de nouveaux investissements et de nouveaux partenariats pour améliorer la nutrition durant les 1 000 jours qui séparent la conception d'un enfant de son deuxième anniversaire en vue de réaliser des progrès à long terme dans le domaine de la santé mondiale et du développement) et la Feuille de route pour le renforcement la nutrition (SUN - une campagne d'action et d'investissement menée à l'échelle mondiale visant à améliorer la nutrition maternelle et infantile). Cette approche devrait à la fois accroître la volonté de modifier les comportements en vue de réduire la contamination ou l'exposition à l'aflatoxine (vu l'impact à long terme évident sur les enfants) et souligner l'importance que les décideurs politiques accordent à ce problème.

Disponibilité des technologies d'intervention

Certaines technologies bien établies, comme les techniques de séchage après récolte, peuvent être adaptées pour être utilisées dans des territoires différents. De nombreux scientifiques affirment que le moyen le plus sûr de prévenir les pertes sanitaires et économiques liées aux aflatoxines consiste à améliorer la mise en œuvre des bonnes pratiques agricoles (BPA) et des bonnes pratiques de fabrication (BPF), telles que l'irrigation sélective, lorsque cela est possible, l'espacement, le désherbage, la lutte contre les parasites, la récolte au bon moment, le retrait des grains mal formés ou moisiss, le séchage et le stockage corrects des grains, etc. (Waliyar et al. 2008).

Des outils de diagnostic relativement rapides et peu onéreux sont développés pour détecter les aflatoxines dans les aliments destinés à la consommation humaine et animale et dans des échantillons prélevés sur des patients. Aujourd'hui, le défi consiste à mettre ces outils de diagnostic à disposition de toutes les parties prenantes, à un prix raisonnable, pour qu'elles contrôlent l'ensemble des chaînes de valeur, examinent les produits commercialisés et diagnostiquent rapidement et précisément les personnes et les animaux suspectés d'être infectés.

En outre, les progrès de la science et de la technologie, en particulier dans la biotechnologie, peuvent être mieux exploités afin de faciliter la création de technologies, de pratiques et d'approches nouvelles et améliorées, en particulier dans des domaines tels que le développement de cultures résistantes à l'aflatoxine ; le développement d'agents de lutte biologique permettant de prévenir la contamination dans les champs ; l'amélioration des conditions de stockage et de manipulation, à la fois avant et après la récolte ; l'amélioration du dépistage des cultures contaminées et des personnes exposées aux aflatoxines ; et des utilisations alternatives sûres des cultures contaminées. Le développement et les tests d'agents de lutte biologique destinés à être utilisés dans les champs des agriculteurs sont bien avancés. C'est notamment le cas avec l'AflaSafe™.²

Disponibilité de nouveaux moyens de communication

L'accès aujourd'hui généralisé aux téléphones portables et celui, de plus en plus fréquent, à l'Internet et à la télévision, sans oublier les canaux de communication plus traditionnels,

²http://www.mycored.eu/page/news/70/aflasafe:_the_new_website_by_iita/

comme la radio, les journaux et panneaux publicitaires, permettent de diffuser des informations et de mener des campagnes particulièrement créatives, économiques et ciblées à des échelles inimaginables jusqu'ici.

Priorité élevée accordée à l'agriculture au niveau mondial

La croissance de la population, qui survient dans un contexte de raréfaction des ressources naturelles et de changement climatique de plus en plus manifeste, a accru l'attention portée à l'échelle mondiale à la question de l'agriculture et de l'alimentation. L'augmentation soudaine du prix des aliments qui s'est produite en 2007 et 2008 et qui persiste depuis, a servi de sérieux avertissement pour les gouvernements internationaux et la communauté internationale qui ont commencé à accorder une plus grande importance à l'agriculture et à la production alimentaire.

Exploitation des interventions destinées à d'autres fins

Outre les programmes, les projets et les activités spécifiques visant à prévenir et à lutter contre les aflatoxines, la possibilité de profiter d'autres initiatives qui poursuivent des objectifs primaires différents est également très intéressante. Par exemple, les initiatives qui visent à améliorer les pratiques agricoles des petits exploitants ou à améliorer les pratiques dans le domaine du stockage, du transport et de la transformation des denrées alimentaires et des aliments pour animaux auront pour conséquence involontaire de réduire les niveaux d'aflatoxine.

Mécanismes de l'Union africaine (UA) pour l'intégration continentale et régionale

La CUA joue un rôle central dans la gestion quotidienne de l'UA. Ce rôle comprend l'élaboration, la promotion, la coordination et l'harmonisation des programmes et des politiques de l'UA avec ceux des communautés économiques régionales (CER). Par conséquent, la CUA dispose d'une grande capacité de rassemblement et de tout un éventail d'organes, d'institutions et de mécanismes permettant de faciliter l'intégration, l'harmonisation et l'action conjointe. Le fait que le PACA soit hébergé par la CUA fournit une excellente occasion de profiter de ces organes, institutions et mécanismes pour faire avancer la cause de l'amélioration de l'atténuation et de la lutte contre les aflatoxines à travers le continent.

Présence de partenaires stratégiques

L'intérêt porté à la question de l'aflatoxine en Afrique est manifeste, la lutte étant chapeauté par la CUA et le PDDAA, l'expertise étant apportée par une communauté de praticiens regroupant des spécialistes venus d'Afrique et d'au-delà, et le financement initial étant assuré par une série de donateurs. Le montant total des fonds reçus ou annoncés pour le PACA dépassait les 33 millions de dollars en avril 2013. Tous ces acteurs clés ont été activement impliqués dans le développement de cette stratégie, ce qui va probablement accroître leur sentiment d'appartenance et leur niveau d'engagement à l'égard de la stratégie. Cela est de bon augure pour la concrétisation de la vision du PACA et l'exécution de sa mission, qui sont décrites dans la section suivante.

4. Vision, mission, principes directeurs et rôle du PACA

Vision du PACA : une Afrique exempte des effets nocifs des aflatoxines.

Mission du PACA : soutenir le développement agricole, préserver la santé des consommateurs et faciliter les échanges commerciaux en canalisant, en coordonnant et en augmentant la lutte efficace contre l'aflatoxine tout au long des chaînes de valeur agricole en Afrique.

Principes directeurs du PACA : au moment de décider où, quand et comment agir, le PACA s'appuiera sur les principes suivants. Les interventions doivent :

- avoir un potentiel d'impact élevé, idéalement à court ou à moyen terme, et une forte probabilité de succès ;
- être fondées sur des preuves scientifiques solides et des évaluations de risques, le cas échéant ;
- être transversales et s'attaquer aux effets néfastes des aflatoxines au niveau de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, du commerce et de la santé ;
- se concentrer sur les actions qui ne peuvent être réalisées que par la PACA ;
- profiter de la relation privilégiée qu'entretient la PACA avec la CUA pour impliquer des personnalités politiques de premier plan ;
- être transfrontalières par nature, de sorte que les projets pilotes fructueux puissent être transposés à l'échelle régionale ou continentale ;
- intégrer des approches globales pour les activités politiques et de plaidoyer, le renforcement des capacités, les mesures avant et après récolte, et les réglementations et les normes ;
- chercher de façon proactive à répondre aux besoins des démunis, des femmes, des enfants et des jeunes, entre autres, et leur profiter ;
- être durable sur les plans économique et écologique.

Rôles du PACA : assurer un leadership et une coordination pour les efforts de lutte contre l'aflatoxine en Afrique, en agissant principalement comme catalyseur et facilitateur, négociateur de partenariat et de connaissances, initiateur de projet et centre d'échange d'informations. Le PACA doit également plaider pour la mise en place de politiques et d'environnements institutionnels favorables, pour l'augmentation des investissements et pour la mobilisation des ressources, et doit, à terme, agir comme un subventionneur pour soutenir les activités prioritaires de lutte contre l'aflatoxine.

5. Domaines thématiques stratégiques

L'analyse des tendances, des moteurs, des possibilités et des défis du PACA a permis d'identifier cinq domaines thématiques. Ensemble, ils définissent les principaux domaines sur lesquels le PACA se penchera au cours de la prochaine décennie pour remplir sa mission *qui consiste à soutenir le développement agricole, préserver la santé des consommateurs et faciliter les échanges commerciaux en canalisant, en coordonnant et en augmentant la lutte efficace contre l'aflatoxine tout au long des chaînes de valeur agricole en Afrique*. Les cinq domaines thématiques sont les suivants :

1. la recherche et la technologie en matière de prévention et de lutte contre les aflatoxines ;
2. les politiques, la législation et les normes applicables à la gestion des aflatoxines ;
3. le développement du commerce et la protection de la santé contre les aflatoxines ;
4. le renforcement des capacités pour une prévention et une lutte efficaces contre l'aflatoxine ;
5. la sensibilisation du public, les activités de plaidoyer et la communication.

Cette section décrit le contenu de chacun de ces domaines thématiques et présente des interventions indicatives dans les principaux domaines de résultats.

5.1 Thème 1 : Recherche et technologie en matière de prévention et de lutte contre les aflatoxines

5.1.1 Objectif du thème

Fournir des éléments de preuve qui guident les interventions ; adapter et promouvoir l'application des technologies existantes ; et générer de nouvelles technologies pour améliorer la lutte contre les aflatoxines en Afrique.

5.1.2 Énoncé du problème

Les efforts actuels visant à intégrer les recherches existantes, générer de nouvelles technologies et fournir des éléments concrets pour appuyer une prise de décision éclairée permettant d'améliorer la prévention et la lutte contre l'aflatoxine ne sont pas suffisants. Les initiatives sont souvent fragmentées et manquent de coordination à travers le continent. Les liens sont rares entre ceux qui développent les technologies et ceux qui pourraient les utiliser ou les mettre à disposition des utilisateurs finaux. Il est donc nécessaire de procéder à des recherches qui soient mieux ciblées et coordonnées, et qui impliquent les utilisateurs finaux dès le départ. Ces améliorations contribueront à assurer la pertinence de la recherche, à intégrer le sentiment d'appartenance à la recherche et à s'assurer qu'il existe des voies d'accès au marché viables.

Des recherches doivent être réalisées sur la manière d'empêcher la contamination par les aflatoxines ; de détecter la contamination dans les aliments (autrement dit, diagnostiquer les produits alimentaires) ; de prévenir l'exposition des sujets humains à la contamination ; de détecter l'aflatoxine chez les sujets humains qui ont été exposés (autrement dit, diagnostiquer les sujets humains) ; et minimiser les répercussions post-exposition sur la

santé. La recherche est également nécessaire pour fournir des éléments soutenant les activités de plaidoyer visant à influencer la politique, par exemple pour présenter des arguments convaincants aux décideurs politiques africains démontrant qu'une gestion appropriée avant et après la récolte est un moyen essentiel d'accroître la production et la sécurité alimentaire. Les résultats de la recherche doivent notamment éclairer les décisions sur la mise en place d'installations et d'infrastructures appropriées pour la surveillance, la sécurité du stockage, la manipulation et le transport des aliments, ainsi que sur les activités de sensibilisation qui visent les acteurs de la chaîne de valeur agricole et les consommateurs. La disponibilité d'informations sur les technologies existantes, y compris de données factuelles sur leurs performances et leur potentiel d'adoption, permettrait d'étendre l'utilisation de ces technologies.

Dans toutes ses interventions menées au titre de ce thème, le PACA facilitera la mise en place de partenariats soutenant l'adoption de technologies impliquant des développeurs technologiques du secteur privé.

5.1.3 Principaux domaines de résultats

PDR 1.1 : Générer des informations et des éléments de preuve pour guider les interventions

Objectif : *produire des données et des informations permettant de guider les choix et la conception des interventions en matière de prévention et de lutte contre l'aflatoxine.*

Il est essentiel de disposer en permanence de données fiables et systématiques pour guider la prise de décisions. Comme la collecte de données est gourmande en ressources, il est essentiel de pouvoir se fier aux données recueillies et aux informations produites à partir de ces données. Cela demande de réfléchir sérieusement aux normes, à la conception et à la mise en œuvre des protocoles de collecte, d'analyse et de stockage de données, à la fois sur le plan des coûts, mais également sur le plan de leur fiabilité et de la possibilité de les exploiter. Il y a donc lieu de déterminer les données utiles et à quelles fins. Par exemple, des données sont nécessaires :

- en ce qui concerne la prévalence de l'aflatoxine tout au long des chaînes de valeur prioritaires ;
- en ce qui concerne les modes de consommation ;
- en ce qui concerne les comportements des producteurs, des commerçants et des consommateurs ;
- pour évaluer les impacts économiques sur les moyens de subsistance, y compris les conséquences sur la santé, les revenus et le commerce ;
- en ce qui concerne l'impact des mesures de lutte sur la prévalence de l'aflatoxine ;
- pour améliorer les connaissances, les comportements, les perceptions et les pratiques des acteurs de la chaîne de valeur en matière de lutte contre l'aflatoxine, ainsi que la prise de décision, par exemple la volonté d'investir dans des stratégies de réduction des risques ;
- pour effectuer des analyses des risques, et notamment évaluer les risques et les rapports coûts/bénéfices, des nouvelles stratégies de contrôle.

La disponibilité, la qualité, la cohérence, la normalisation et l'accessibilité de ces types de données (et des systèmes de collecte, de stockage et d'utilisation des données) dans le monde développé montrent ce qu'il est possible de réaliser et représente une occasion pour l'Afrique de passer rapidement à l'étape suivante dans les domaines de la collecte, de l'analyse et de l'accès des données. Le PACA entend faciliter les partenariats collaboratifs entre les institutions africaines et leurs homologues du Nord pour les aider à accélérer la création de ces systèmes et de ces normes.

Interventions indicatives

- *Réaliser des études de référence et des analyses documentaires* permettant de rassembler des données et des informations précises sur la prévalence de l'aflatoxine, les modes de consommation/d'exposition, les comportements des acteurs de la chaîne de valeur, et les impacts économiques et sur la santé publique. Ces études devraient également générer des informations sur les technologies et les approches efficaces ou prometteuses, ainsi que sur les conditions dans lesquelles elles se sont avérées performantes.
- *Générer des données qui guident les politiques et les actions* en matière de sécurité alimentaire et de commerce. En particulier :
 - Développer des systèmes de surveillance épidémiologique. Le PACA aidera les pays à mettre place ou à renforcer des systèmes d'information des cas d'aflatoxine (en vue de prévoir de façon précoce d'éventuelles épidémies), ainsi que des systèmes d'alerte rapide pour surveiller les taux d'aflatoxine dans les sources alimentaires ou chez les sujets humains, et des protocoles de réponse associés.
 - Soutenir les efforts nationaux visant à mettre en place des systèmes de contrôle et de surveillance ciblés sur les zones ou les populations les plus à risque. Ces systèmes se basent sur des échantillons (nourriture, urine ou sérum) appropriés aux différents contextes et prévoient notamment de développer la capacité locale à collecter et à analyser des échantillons.
- *Élaborer des modèles* pour développer des outils de prévision et soutenir des analyses de risque, et pour prévoir les éventuelles épidémies d'aflatoxine dans différentes parties d'Afrique. Ces outils peuvent devenir des systèmes utiles d'aide à la décision, par exemple pour aider à cibler les interventions. Les modèles et les outils de prévision peuvent reposer sur des hypothèses relatives à des variables biophysiques et socioéconomiques observées ailleurs ou à une autre époque en Afrique.
- *Créer une base de données sur l'aflatoxine* avec des données et des informations stratégiques sur les diverses dimensions des aflatoxines, y compris la prévalence, les technologies, les questions politiques, les capacités, les initiatives, etc.

PDR 1.2 : Faciliter l'adaptation et une plus large adoption des technologies et des connaissances disponibles

Objectif: adapter et transposer les connaissances et les technologies existantes pour la prévention et la lutte contre l'aflatoxine en Afrique.

Même s'il est indispensable de disposer de nouvelles connaissances et technologies pour relever certains défis précis, il existe également un large fossé entre les connaissances et la pratique en matière de prévention et de lutte contre l'aflatoxine en Afrique. Outre faciliter les investissements dans l'identification de nouvelles technologies et canaliser leur

développement, le PACA facilitera la création de partenariats permettant une diffusion plus large des connaissances et des technologies existantes.

Interventions indicatives

- *Développer des stratégies rentables de lutte biologique.* Les recherches menées par la communauté scientifique mondiale dans le domaine de la lutte biologique ont permis d'importants progrès. Des souches atoxinogènes d'*Aspergillus* ont été identifiées et utilisées pour développer des agents de lutte biologique (Cleveland et coll., 2003). Les souches atoxinogènes peuvent concurrencer d'autres espèces très proches, mais toxigènes, dans des situations de terrain, et donc réduire le problème des champignons et les niveaux d'aflatoxine dans les cultures. Une nouvelle recherche s'appuiera sur la base de connaissances pour élaborer des stratégies rentables pour les petits exploitants.
- *Mettre au point d'autres approches et technologies prometteuses et promouvoir leur adaptation par la communauté africaine de recherche sur l'aflatoxine pour en élargir l'utilisation.* En plus de se concentrer sur des agents de lutte biologique, le PACA entend faciliter la documentation d'autres approches et technologies prometteuses et promouvoir une recherche appliquée et adaptative pour une utilisation plus large. En particulier, le PACA soutiendra les méthodes de « mise en pratique des recherches », c'est-à-dire la mise à l'essai de nouvelles approches ou technologies dans des contextes spécifiques (des pays, des régions ou des ensembles de circonstances), en mettant l'accent sur l'amélioration de l'efficacité des technologies pour mieux s'adapter à ces différents contextes. Le PACA fournira également des informations et des connaissances, sous des formes appropriées, concernant les approches et les technologies qui s'avèrent les plus prometteuses pour soutenir leur promotion et améliorer leur adoption.
- *Identifier les obstacles à l'adoption et soutenir les développeurs de solutions prometteuses.* Le PACA va identifier et faciliter le soutien à des entreprises, à la fois nouvelles et bien établies, qui cherchent des façons innovantes de stimuler leur entrée sur le marché en les aidant à identifier et à éliminer les contraintes liées à l'aflatoxine et donc à améliorer leurs chances de succès. Cela peut être fait en encourageant les partenaires de développement et les autres à fournir un soutien pour surmonter les obstacles, par exemple grâce à des partenariats publics-privés.
- *Mener des études permettant de comprendre les facteurs déterminant le choix entre l'inaction et l'utilisation des technologies disponibles dans le domaine de l'agriculture, de la santé et du commerce.*

PDR 1.3 : Développer de nouvelles technologies et connaissances pour améliorer la prévention et la lutte

Objectif : canaliser la création de nouvelles technologies et connaissances qui contribuent à la prévention et à la lutte contre l'aflatoxine en Afrique.

La lutte contre les aflatoxines repose sur un éventail de technologies : de nouvelles variétés de plantes qui résistent à l'infection fongique, des technologies et des stratégies de lutte biologiques permettant de réduire l'infection des cultures, des technologies de traitement après-récolte pour prévenir la contamination, ainsi que l'amélioration des diagnostics afin de

détecter la contamination et l'infection, et des technologies susceptibles de faciliter une utilisation alternative des produits contaminés.

Interventions indicatives

- *Développer des variétés de culture résistantes.* D'éventuels marqueurs biochimiques et moléculaires de résistance ont été identifiés ailleurs dans certaines cultures, notamment le maïs. Ils sont utilisés dans l'amélioration génétique pour lutter contre l'invasion des champignons producteurs d'aflatoxines ou la contamination par les aflatoxines. Le PACA entend faciliter l'exploitation de ces méthodes d'amélioration génétique prometteuses.
- *Améliorer les technologies et les connaissances en matière de stockage, de manipulation et d'agronomie pour réduire la contamination avant et après récolte.* Actuellement, il est possible d'empêcher la contamination par l'aflatoxine en recourant à des outils tels que le séchage complet des produits après récolte, le stockage, l'égrenage, le décorticage, le tri, la récolte précoce, des dates d'ensemencement adaptées au lieu et à la région et le contrôle des insectes. Toutefois, même lorsque les conditions de stockage sont généralement bonnes, les aflatoxines se forment fréquemment avant la récolte, pendant que les cultures mûrissent et/ou attendent d'être récoltées, ce qui peut entraîner des pertes importantes. En outre, tous ces outils doivent être affinés et adaptés aux particularités socioéconomiques et aux contextes biophysiques. Le PACA facilitera la recherche qui vise à développer des technologies permettant de prévenir ou de réduire la contamination dans les champs et après la récolte. Cela inclura le développement et des essais de techniques de séchage et de stockage alternatives.
- *Développer des diagnostics améliorés* pour identifier de manière opportune et fiable les aliments contaminés et détecter l'exposition de sujets humains. Les diagnostics actuellement disponibles sont coûteux et nécessitent généralement des laboratoires hors site, ce qui représente un défi majeur pour l'Afrique. Des kits de diagnostic abordables, simples et adaptés aux diverses situations doivent être développés pour tester des échantillons de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux, ainsi que des sujets humains. Le PACA entend favoriser et soutenir les partenariats pour développer de nouveaux diagnostics, qui se fonderont sur les recherches en cours en Afrique et en dehors du continent.
- *Développer des technologies et des connaissances qui facilitent les utilisations alternatives des matériaux contaminés.* Les denrées alimentaires et les aliments pour animaux contaminés par les aflatoxines peuvent être détoxifiés par toute une série de techniques, par exemple grâce à l'utilisation de sels inorganiques, d'acides organiques, d'un traitement au gaz d'ammoniac ou d'agents liants de l'aflatoxine B₁. Le PACA envisagera de soutenir les efforts qui s'appuieront sur les progrès réalisés ailleurs pour développer des technologies et des approches permettant de travailler dans divers contextes locaux.

PDR 1.4 : Améliorer l'accès aux installations de recherche

Objectif : faciliter l'accès par la communauté africaine de la recherche à des installations et des technologies qui soutiennent les domaines de recherche prioritaires.

La recherche sur la prévention et la lutte contre l'aflatoxine requiert une approche globale et systématique qui implique une vaste palette d'acteurs et plusieurs disciplines. Les

institutions de recherche du continent ne disposent cependant pas des installations et des outils nécessaires pour mener des recherches de qualité. Certains efforts ont été consentis, par exemple dans le domaine de la recherche agricole, pour mettre en place des laboratoires partagés et favoriser la collaboration nord-sud et sud-sud, de manière à faciliter l'accès à des installations de pointe partagées à des coûts abordables, évitant ainsi une situation dans laquelle chaque institution disposerait d'un matériel ou d'un laboratoire propre, mais onéreux, qui serait sous-utilisé. Le Réseau de l'Afrique de l'Est et centrale pour les biosciences (RAECB) est un bel exemple en la matière. Il est hébergé par l'Institut international de recherche sur l'élevage (IIRE) de Nairobi. D'autres installations de recherche internationales et régionales existent également, notamment celles du Centre pour le contrôle des maladies et de la Fondation pour la médecine et la recherche en Afrique. La négociation de partenariats collaboratifs bilatéraux entre institutions spécifiques est une autre stratégie couramment utilisée pour pallier le manque d'installations et de capacité institutionnelle. Ces partenariats sont souvent liés au développement de la capacité humaine.

Interventions indicatives

- *Établir ou renforcer les installations de recherche partagées.* Sur la base des besoins identifiés par les partenaires, le PACA aidera à établir et/ou à renforcer les installations, en s'appuyant principalement sur les institutions existantes en Afrique et en mettant l'accent sur les besoins spécifiques pour lutter contre l'aflatoxine.
- *Aider les équipes de recherche sur l'aflatoxine à accéder aux installations existantes en Afrique ou à l'extérieur du continent.* Le PACA facilitera le « jumelage » des institutions africaines ou des projets de collaborateurs potentiels dans le Nord et le Sud, en fonction des besoins identifiés, et aidera les scientifiques et les équipes scientifiques africains à accéder à ces installations.

5.2 Thème 2 : Politiques, législation et normes applicables à la gestion des aflatoxines

5.2.1 Objectif du thème

Faciliter le développement et le respect des politiques, des réglementations et des normes pour la prévention et la lutte contre l'aflatoxine en Afrique.

5.2.2 Énoncé du problème

Les politiques, les réglementations et les normes relatives aux aflatoxines en Afrique sont insuffisantes et, dans de nombreux cas, font totalement défaut. Les réglementations et les normes qui existent ne sont souvent pas appliquées. Elles varient également selon les pays, ce qui complique le commerce régional et continental. En outre, au niveau mondial, la voix de l'Afrique est faible, et les normes tendent à être conçues pour répondre aux besoins et aux intérêts des pays développés plutôt qu'aux pays en développement. En Afrique, lorsqu'il y a des réglementations relatives à l'aflatoxine, elles sont peu efficaces sur le plan de la protection de la santé publique, dans la mesure où l'application des réglementations relatives à la sécurité alimentaire est limitée, surtout dans les communautés rurales où la

qualité de la nourriture fait rarement l'objet d'une inspection officielle. Le défi consiste donc à mettre en place des régimes réglementaires et d'autres interventions pour protéger la santé des populations démunies qui vivent dans des régions reculées du continent.

Il convient de mettre en place des politiques et des réglementations globales qui fixent des seuils acceptables de tolérance en fonction des contextes locaux, facilitent l'établissement d'installations de test abordables et accessibles, aident à réduire la contamination (par exemple en prévoyant des incitations telles que des systèmes de différenciation de prix en fonction de niveaux de contamination) et soutiennent les utilisations alternatives des aliments contaminés.

En Afrique, dans la majorité des cas, le manque de données et de capacités d'analyse limite la mesure dans laquelle les risques pour la santé et les pertes commerciales peuvent être mesurés. De faibles capacités de dépistage de l'aflatoxine limitent également l'application des réglementations relatives à l'aflatoxine.

5.2.3 Principaux domaines de résultats

Ce thème cherche à entreprendre des analyses pour fournir des données permettant d'influencer l'environnement politique et réglementaire en vue de soutenir la prévention et la lutte contre l'aflatoxine et de promouvoir la santé publique et le commerce aux niveaux national, régional, continental et international. Le PACA utilisera les mécanismes existants, comme le Groupe de travail continental SPS qui est chargé d'intégrer les questions sanitaires et phytosanitaires (SPS) dans le cadre du PDDAA (y compris les autorités SPS régionales et nationales), pour s'engager dans les questions relatives à la politique et à la réglementation.

PDR 2.1 : Renforcer l'analyse et formulation des politiques

Objectif : *comprendre l'environnement politique dans lequel s'inscrit la gestion de l'aflatoxine en Afrique et améliorer la capacité du continent à analyser et à formuler des politiques.*

Il est fondamental de comprendre le contexte politique actuel en Afrique et de développer une capacité d'analyse politique pour soutenir la gestion de l'aflatoxine. Les interventions spécifiques incluent notamment la compréhension des politiques nationales dans divers secteurs, pour identifier les lacunes, les duplications et les contradictions intersectorielles, ainsi que l'évaluation des capacités d'analyse et de formulation des politiques et l'adoption de mesures pour les améliorer.

Interventions indicatives

- *Mener des études préliminaires* (où cela n'a pas encore été fait) pour comprendre l'environnement politique. Quelles sont les politiques, les réglementations et les normes qui existent ? Quelle est leur portée ? Quels sont les niveaux de conformité et les défis ?
- *Entreprendre une analyse des lacunes* pour identifier les lacunes politiques qui serviront de base aux réformes politiques. Ici, le travail du PACA consistera notamment à promouvoir la disponibilité des données et des éléments de preuve liés aux aflatoxines pour guider l'élaboration ou la révision des Plans d'action nationaux sur

l'environnement et la santé, et les autres instruments et plans relatifs à l'alimentation et au commerce.

- *Développer la capacité d'analyse politique.* Sur la base de l'analyse des lacunes, le PACA soutiendra les actions visant à combler ces manques de capacité. Plus spécifiquement, le PACA aidera à intégrer le développement des capacités dans les projets politiques et à organiser des séminaires et des stages de courte durée à l'intention de publics spécifiques, notamment des analystes politiques, des chercheurs et des décideurs.

PDR 2.2 : Faciliter le plaidoyer politique

Objectif : améliorer l'environnement politique pour la gestion de l'aflatoxine à travers des actions de plaidoyer proactives et coordonnées.

Nos délibérations et nos actions politiques en Afrique qui portent spécifiquement sur la gestion de l'aflatoxine sont parrainées, mais de manière limitée. Les quelques discours politiques prononcés à ce jour ont été adaptés, mais ont été suivis de peu d'actions. Les expériences d'autres secteurs indiquent que l'institutionnalisation du dialogue politique peut modifier sensiblement la qualité et l'efficacité de l'engagement politique. Le PACA entend institutionnaliser les dialogues politiques dans le cadre de ses plateformes de partenariat aux niveaux national, régional et continental. Plus précisément, le PACA facilitera la création de forums apolitiques, crédibles et multipartites pour le partage d'informations et de connaissances. Ces dialogues offriront un espace pour la recherche de preuves et permettront à une multiplicité de parties prenantes d'interagir avec les organismes du secteur public. Il est prévu de mettre en place une combinaison de plateformes « matérielles » (p. ex. des conférences, des ateliers et des séminaires) et de plateformes « immatérielles » (p. ex. des sites web et d'autres outils web, des bases de données, des programmes radio, des programmes de télévision, des séances électroniques interactives, des publications périodiques, etc.). Pour exploiter les ressources des autres initiatives, les forums seront alignés dans la mesure du possible avec les calendriers d'autres manifestations régionales et mondiales qui rassemblent les sections transversales des parties prenantes.

Interventions indicatives

- *Élaborer des notes politiques* basées sur les nouvelles preuves tirées des analyses politiques et des résultats de la recherche du thème 1.
- *Établir des plateformes politiques à divers niveaux* dans le cadre de l'approche élargie de la plateforme de partenariat du PACA, qui vise à transformer progressivement le paysage politique basé sur le partage des expériences (d'Afrique et d'ailleurs), en tirant les enseignements des nouveaux éléments de preuve et des nouvelles études de cas.
- *Organiser des ateliers thématiques de plaidoyer politique*, qui profitent des réunions organisées par d'autres initiatives et qui ciblent des publics spécifiques aux niveaux national, régional et continental. Certaines interventions de plaidoyer peuvent également impliquer des individus et des institutions qui jouent un rôle essentiel dans l'élaboration des politiques (en vue de gagner leur appui en les aidant à comprendre certains enjeux spécifiques et en les sensibilisant à leur importance).

PDR 2.3 : Promouvoir le développement et le respect des normes et des réglementations

Objectif : *renforcer la capacité de l'Afrique à développer et à respecter des normes et des réglementations liées la gestion de l'aflatoxine.*

Même s'il est louable de vouloir faire participer un plus grand nombre d'agriculteurs africains aux marchés d'exportation à plus forte valeur, il est clair qu'à court et à moyen terme, les gains les plus importants pour l'Afrique, en particulier pour les petits producteurs, seront générés au niveau des marchés nationaux et régionaux, au sein du continent. En fait, la principale opportunité de marché réside dans la hausse de la demande de produits de qualité par les consommateurs urbains, une population en pleine croissance, dont le niveau de sensibilisation à la qualité des aliments et aux normes de sécurité est de plus en plus comparable à celui des consommateurs internationaux. Par conséquent, même si l'Afrique s'investit dans un premier temps davantage sur les marchés du continent, la normalisation pour ces marchés doit être réalisée conformément aux meilleures pratiques internationales. Ainsi, la participation des institutions africaines aux processus internationaux de normalisation restera importante.

En même temps, les normes et les réglementations nationales, une fois établies, pourraient constituer des obstacles majeurs pour les agriculteurs qui sont incapables de les respecter. En outre, des normes privées (telles que celles imposées par les transformateurs d'aliments et les supermarchés) pourraient également restreindre l'accès des petits producteurs aux marchés nationaux. Par conséquent, les parties prenantes de la chaîne de valeur devraient prendre part à l'élaboration des processus de normalisation, non seulement pour que celles-ci puissent influencer les normes qui en résultent, mais aussi pour qu'elles puissent mieux comprendre les avantages qu'il y a à les respecter, ce qui favorisera une meilleure adoption. L'harmonisation des normes dans les CER favorisera le développement du commerce interrégional sur le continent et renforcera les capacités collectives d'engagement dans les processus internationaux de normalisation.

Interventions indicatives

- *Renforcer la capacité de l'Afrique à contribuer et à influencer l'établissement de normes.* Améliorer la participation des institutions africaines aux processus internationaux de normalisation est important pour l'Afrique. Actuellement, les organismes de normalisation sont dominés par le monde développé. Il est essentiel de renforcer la capacité des pays africains et des CER à contribuer efficacement à ces processus en s'impliquant de façon coordonnée et en connaissance de cause. Toutefois, le principal problème réside dans le fait que les processus de normalisation incluent rarement des données africaines, puisqu'il en manque cruellement.
- *Harmoniser des normes* en matière de gestion de l'aflatoxine dans les CER pour favoriser le développement du commerce interrégional sur le continent et renforcer les capacités africaines d'engagement collectif dans les processus internationaux de normalisation.
- *Renforcer la capacité des pays à mettre en œuvre des normes et à en contrôler le respect,* et faciliter le soutien aux mécanismes de coordination nationaux SPS à cet effet.

5.3 Thème 3 : Développement du commerce et des échanges et protection de la santé contre les aflatoxines

5.3.1 Objectif du thème

Trouver un équilibre approprié entre le commerce intérieur et international et réduire les risques pour la santé humaine.

5.3.2 Énoncé du problème

Actuellement, la sensibilisation à la menace que représente la contamination par l'aflatoxine des aliments destinés à la consommation humaine et animale est généralement faible. La grande majorité des consommateurs africains, qu'ils soient pauvres ou riches, ne sont pas conscients qu'ils peuvent à leur insu consommer des aliments contaminés par l'aflatoxine et que cela peut provoquer des dommages irréversibles et augmenter leur risque de cancer et d'autres maladies graves et causer des lésions irréversibles chez leurs enfants. Même si les grandes entreprises agroalimentaires sont généralement au courant des problèmes liés aux aflatoxines, les petites et moyennes entreprises peuvent ne pas l'être. Actuellement, il existe peu (ou pas) d'incitations visant à s'approvisionner en matières premières contenant des taux d'aflatoxine acceptables (tels que des prix plus élevés appliqués aux produits sûrs), ni de systèmes prévus pour les fournir.

Il devrait être possible, en renforçant la sensibilisation des consommateurs à la menace que représentent les aflatoxines pour la santé, de créer une demande pour des aliments sûrs (voir thème 5). Il devrait également être possible de faire payer un supplément pour les aliments certifiés sans danger (pour ceux qui peuvent se le permettre). En général, en Afrique, la demande en aliments sains et nutritifs a augmenté, même dans les couches les plus pauvres de la population. Il est cependant clair que les pauvres ont de moins en moins de ressources, et qu'ils sont souvent obligés de faire des choix difficiles, notamment entre des aliments moins chers et des aliments plus sûrs ou plus nutritifs. En créant un double marché composé, d'une part, d'aliments plus chers, garantis sans danger, et, d'autre part, d'aliments moins chers susceptibles d'avoir des teneurs dangereuses en aflatoxines, le risque existe d'augmenter l'exposition des populations démunies aux aliments contaminés.

En outre, en mettant en place des systèmes efficaces permettant aux minotiers et aux autres entreprises agroalimentaires d'acheter en priorité des matières premières ayant une teneur acceptable en aflatoxines, les producteurs qui ne sont pas en mesure de répondre à ces normes risquent d'être désavantagés, en percevant un prix inférieur ou en étant exclus de ces marchés. Les pauvres et les petits producteurs, surtout les femmes, sont susceptibles de perdre davantage que les moyennes ou les grandes entreprises, car ils seront moins capables d'investir dans de nouvelles technologies et de meilleures pratiques.

Les normes strictes de l'Union européenne relatives aux teneurs en aflatoxine et leurs règles en matière de qualité ont entraîné une chute des exportations de céréales, de noix et d'autres denrées alimentaires en provenance de pays africains. Même s'il était manifestement bénéfique pour les pays exportateurs en Afrique de cibler le marché européen, ils ont sans

doute plus intérêt, compte tenu de la croissance économique et démographique rapide enregistrée en Afrique, de miser sur les marchés régionaux africains plutôt que sur des marchés plus éloignés en Europe et ailleurs.

Les interventions prévues par ce PDR devraient avoir des effets positifs tant sur le marché intérieur et régional que sur des marchés plus distants à haute valeur d'exportation. Ce PDR sera complété par les efforts du thème 2 pour harmoniser les normes et réglementations des pays africains.

Cette analyse souligne le besoin critique de développer et de promouvoir une combinaison d'incitations et de normes harmonisées qui soient rigoureusement respectées et d'autres utilisations pour les denrées contaminées qui préservent la santé tout en facilitant le commerce.

5.3.3 Principaux domaines de résultats

PDR 3.1 : Faciliter la croissance des échanges et du commerce des produits prioritaires sensibles aux aflatoxines

Objectif : *développer et promouvoir des approches au niveau de l'industrie pour faciliter la croissance du commerce des matières premières et des produits ayant une teneur en aflatoxine acceptable.*

Une bonne compréhension des coûts induits par la réduction à des niveaux acceptables des aflatoxines contenues dans les aliments, par rapport aux bénéfices que de telles mesures pourraient apporter, permettrait d'induire des changements fondamentaux, a fortiori si elle est soutenue par des normes basées sur des risques avérés. En outre, les investissements consentis dans la prévention et la lutte contre l'aflatoxine pourraient être influencés par des signaux clairs du marché exigeant des denrées exemptes d'aflatoxine, surtout si les technologies et les approches pour atteindre ces niveaux de sécurité sont accessibles et abordables. De plus, les acteurs de la chaîne de valeur que cela intéresse et qui sont capables de traiter des questions de sécurité alimentaire offrent des possibilités d'apprentissage et peuvent servir de base pour une diffusion à plus grande échelle. Globalement, les partenariats publics-privés (PPP) qui mettent l'accent sur le développement du marché (autrement dit sur la demande) et qui soutiennent les acteurs de la chaîne de valeur ont clairement la possibilité de prendre des mesures qui leur permettent de bénéficier de ces marchés.

Interventions indicatives

- *Entreprendre au niveau de l'industrie une analyse coûts-bénéfices pour canaliser l'action.* Le PACA travaillera avec des représentants de l'industrie agroalimentaire, des organisations professionnelles et des chercheurs pour déterminer le véritable coût que représente pour l'industrie et les pays concernés la contamination par les aflatoxines, notamment en cas d'exclusion des marchés à forte valeur et de pertes dues à des lots contaminés, et les bénéfices de l'adoption des technologies et des approches qui réduisent les pertes dues à la contamination par les aflatoxines.
- *Accroître la compréhension et promouvoir une utilisation plus large des approches fondées sur les risques* pour assurer un meilleur contrôle des aflatoxines tout au long des chaînes de

valeur, mais aussi promouvoir les BPA, les BPF et une analyse des risques et une maîtrise des points critiques.

- *Promouvoir l'adoption de mesures appropriées pour ouvrir de nouveaux marchés.* Le PACA entend aider à identifier les marchés viables dont l'accès est actuellement limité ou empêché en raison de la contamination par les aflatoxines et promouvoir l'adoption de mesures appropriées, notamment de technologies, de méthodes et de procédures de certification, qui permettraient d'ouvrir ces marchés aux produits africains.
- *Développer les projets et les entreprises prometteurs.* Le PACA entend identifier les programmes, les projets et les organisations qui sont déjà impliqués dans le développement de la chaîne de valeur et qui pourraient bénéficier d'un renforcement de la lutte contre l'aflatoxine, et les aider à intégrer les interventions appropriées et à les transposer à plus grande échelle.
- *Tirer parti des expériences du secteur horticole.* Il est tout à fait possible de profiter de l'expérience considérable qui a été acquise en aidant les petits producteurs à se conformer aux normes de qualité et de sécurité nécessaires pour approvisionner l'UE en produits horticoles. Les partenaires de développement, notamment l'UE, ont beaucoup investi dans des programmes visant à accroître la sensibilisation des petits producteurs aux normes applicables et à les aider à se conformer à ces normes. Il ne fait aucun doute que des enseignements utiles, notamment les modèles PPP, peuvent être tirés de cette expérience et d'autres initiatives pertinentes.

PDR 3.2 : Créer des incitations qui encouragent les comportements positifs en matière de gestion de l'aflatoxine

Objectif : créer des incitations pour motiver les acteurs de la chaîne de valeur à entreprendre les actions nécessaires en vue de minimiser la contamination par l'aflatoxine.

La logique qui sous-tend ce PDR est l'idée selon laquelle la meilleure chose à faire est d'expliquer aux acteurs de la chaîne de valeur (les agriculteurs, les commerçants, les transporteurs, les transformateurs, les prestataires de services de stockage, les grossistes, les détaillants et les exportateurs, entre autres) qu'il est dans leur propre intérêt de respecter les normes. Parallèlement, il convient de prévoir des sanctions pour s'assurer que ceux qui *ne* prennent *pas* les mesures nécessaires ne profitent pas des réalisations de ceux qui le font ou ne les mettent pas en péril. Globalement, l'objectif est d'aboutir à une combinaison d'incitations et de sanctions qui, ensemble, feront évoluer les comportements, ce qui permettra de réduire les teneurs en aflatoxine dans les chaînes de valeur et, donc de réduire l'exposition des consommateurs à des niveaux dangereux d'aflatoxine.

Interventions indicatives

- *Développer et tester les normes industrielles et officielles.* En travaillant avec les autorités régulatrices et les organismes locaux de normalisation, ainsi qu'avec les bourses de produits, les systèmes de récépissés d'entrepôt, et d'autres acteurs publics ou privés, le PACA promouvra le développement et le renforcement des normes volontaires et officielles, ainsi que des façons pratiques et équitables de traiter les produits qui ne répondent pas aux normes.
- *Examiner l'intérêt potentiel de certifier les produits ayant une teneur en aflatoxine acceptable.* Examiner les avantages et les inconvénients de certifier les denrées alimentaires et les aliments pour animaux ayant une teneur en aflatoxine acceptable, notamment par des

tiers. Une attention particulière doit être accordée au risque de créer un double marché, avec des aliments sans danger accessibles aux plus nantis et des aliments potentiellement contaminés réservés aux plus démunis.

- *Sensibiliser les acheteurs, y compris les entreprises qui achètent aux transformateurs et aux fabricants d'aliments pour animaux, aux denrées sensibles à la contamination par les aflatoxines et les aider à élaborer et appliquer des méthodes de vérification leur permettant de n'acheter que des denrées conformes, notamment en envisageant la possibilité de fixer des prix différents en fonction des teneurs en aflatoxine.*
- *Sensibiliser les producteurs et les autres acteurs de la chaîne de valeur aux normes actuellement mises au point, ainsi qu'aux technologies rentables et aux approches qui leur permettront de respecter les normes, et les informer sur les bénéfices qu'ils peuvent en tirer.*
- *Développer, promouvoir et faciliter des utilisations sûres et économiquement viables pour les lots de denrées agricoles qui dépassent les niveaux d'aflatoxine autorisés pour la consommation humaine.* Il est notamment possible de mélanger les denrées concernées avec des lots qui présentent des taux d'aflatoxine inférieurs de sorte que, dans l'ensemble, le mélange affiche un taux d'aflatoxine acceptable ; de traiter les denrées contaminées pour réduire les taux d'aflatoxine à des niveaux sûrs ou faire en sorte que l'aflatoxine ne soit plus assimilable par les êtres vivants ; de transférer les denrées concernées de la chaîne alimentaire humaine vers des utilisations alternatives (par exemple transformer les denrées en biocarburants ou les réserver, si cela n'entraîne aucun danger, à l'alimentation animale). En dernier recours, les lots de denrées fortement contaminées peuvent devoir être détruits par enfouissement ou incinération. Dans ce cas, il peut être utile d'indemniser les producteurs pour les encourager à respecter les normes. Sans cela, le risque existe de voir ces denrées se retrouver sur des marchés informels où elles seront probablement consommées par les pauvres.

5.4 Thème 4 : Renforcer les capacités pour une prévention et une lutte efficaces contre l'aflatoxine

5.4.1 Objectif du thème

Renforcer les capacités humaines et institutionnelles des acteurs tout au long des chaînes de valeur prioritaires, y compris de ceux impliqués dans le commerce et dans l'élaboration de politiques pour la gestion de l'aflatoxine.

5.4.2 Énoncé du problème

Même si la sensibilisation aux risques liés aux aflatoxines est améliorée (grâce aux interventions reprises dans le thème 5), la capacité de prendre les mesures nécessaires fait encore généralement défaut. Par exemple :

- Le continent manque de laboratoires de référence pour analyser les échantillons (par exemple de cultures vivrières de base, d'aliments pour animaux, mais aussi de sujets humains et d'animaux) et générer des données scientifiques pour la gestion de l'aflatoxine.

- Il manque des laboratoires dans lesquels les chercheurs peuvent développer de nouvelles interventions pour lutter contre les aflatoxines et adapter les interventions connues au contexte régional (p. ex. par le biais de la sélection variétale, de nouveaux diagnostics, de nouvelles stratégies de décontamination, etc.).
- Le continent manque également de capacités humaines pour l'analyse et la gestion de l'aflatoxine.
- Même si les petits agriculteurs connaissent l'aflatoxine et les risques qui y sont liés, ils ne savent pas comment réduire le risque de contamination dans leurs champs, au cours de la croissance, au moment de la récolte ou pendant le stockage.
- Les petits commerçants, les transporteurs et les transformateurs n'ont pas les connaissances ou les installations leur permettant de traiter les produits agricoles de manière à réduire au minimum la contamination. Ils n'ont pas non plus la capacité de différencier les lots ayant des teneurs dangereuses en aflatoxines de lots qui sont sûrs.
- Les agrocommerçants et les conseillers agricoles ne savent en général pas que de nouveaux produits de lutte biologique qui arrivent progressivement sur le marché sont capables d'empêcher la contamination par l'aflatoxine dans les champs.
- Les professionnels de la santé, en particulier ceux qui sont sur la ligne de front, dans les cliniques et les hôpitaux, ne sont pas suffisamment conscients des risques potentiels pour la santé associés aux aflatoxines. Ils ne sont pas non plus équipés pour effectuer un diagnostic rapide et pouvoir différencier les maladies liées à l'aflatoxine des maladies provenant d'autres pathologies.
- Les décideurs ne sont pas suffisamment conscients de l'importance des aflatoxines et ne sont donc pas en mesure d'accorder à ce problème la priorité qu'il mérite. Quant à ceux chargés d'appliquer les normes liées à l'aflatoxine (lorsqu'elles existent), ils ne sont pas équipés pour le faire. En outre, il existe un manque général de capacité pour appliquer les approches fondées sur les risques au développement de politiques et de réglementations.
- Les partenaires de développement et les autres investisseurs n'ont généralement pas suffisamment conscience de l'ampleur et de l'importance du problème et ne sont donc pas en mesure de prendre des décisions d'investissement rationnelles et proportionnées.

Il est nécessaire, dans de nombreux cas, de combiner le développement des capacités humaines et institutionnelles. Par exemple, pour s'assurer que les produits agricoles ont des teneurs en aflatoxines acceptables, il faut impérativement que des systèmes robustes soient en place pour assurer un échantillonnage et des tests efficaces, que les outils de diagnostic soient disponibles pour effectuer des contrôles rapides et fiables, que des personnes formées et qualifiées soient disponibles pour effectuer les prélèvements, les tests sur place et les confirmations en laboratoire, le tout conformément aux procédures opérationnelles normalisées (PON), et tout ceci doit fonctionner au sein d'un cadre réglementaire fonctionnel. Le PACA fera des efforts particuliers pour veiller à ce que les femmes puissent bénéficier des initiatives de renforcement des capacités soutenues par le partenariat, en aménageant les horaires et en organisant les initiatives pour leur permettre de ne pas gaspiller un temps très précieux.

5.4.3 Principaux domaines de résultats

PDR 4.1 : Améliorer les capacités concernant l'évaluation des risques dans les institutions africaines pour guider la prise de décision

Objectif : *augmenter la capacité d'évaluation des risques dans les institutions africaines.*

L'intérêt porté aux approches fondées sur les risques de l'élaboration des politiques et des réglementations a sensiblement augmenté ces dernières décennies. Ces approches se concentrent sur l'identification et la réponse aux risques existants dans le contexte actuel plutôt que sur le développement de règles normatives. Ces approches permettent de mieux cibler les ressources limitées pour déboucher sur les résultats politiques et réglementaires souhaités. Il est, dans ce contexte, essentiel de placer l'évaluation, la mesure et la surveillance des risques au cœur de la conception et de la mise en œuvre de la politique.

En Afrique, la pénurie d'individus formés et expérimentés pour mettre en œuvre ces approches fondées sur les risques constitue une contrainte majeure à une plus large adoption. En outre, l'impact du changement climatique et la variabilité climatique accrue changent totalement la donne en ce qui concerne la contamination des chaînes de valeur alimentaires par les aflatoxines. L'application d'approches fondées sur les risques et la modélisation de futurs scénarios climatiques éventuels permettront de développer de meilleures réponses pour faire face aux défis à venir.

Ce PDR se concentre sur le renforcement des capacités nationales et régionales pour entreprendre des approches fondées sur les risques, et accorde un accent particulier sur l'adaptation et l'application de ces approches dans le contexte des risques liés à l'aflatoxine en Afrique et sur une utilisation optimale du cadre d'expertise actuel au sein du continent.

Interventions indicatives

- *Renforcer les programmes de formation sur les analyses de risques et la science réglementaire pour inclure des exemples pertinents pour le contexte africain et les défis liés aux aflatoxines. Pour y parvenir, il sera nécessaire de travailler avec des organismes régionaux et nationaux pour plaider en faveur de l'utilisation d'approches fondées sur les risques afin d'éclairer la prise de décision.*
- *Créer et maintenir une base de données d'experts en évaluation des risques issus des quatre coins du continent et prévoir des mécanismes permettant à ces experts de contribuer à la formation et l'encadrement d'autres experts, en tant que membres actifs et dirigeants d'une nouvelle communauté de pratique.*
- *Utiliser la plateforme de partenariat du PACA pour partager les informations, l'expérience et les connaissances sur les approches fondées sur les risques pour la gestion des risques liés à l'aflatoxine et sur l'émergence d'une communauté de praticiens partageant des intérêts communs dans ce domaine.*
- *Collecter et analyser des données sur l'aflatoxine, afin de générer des modèles de prévision, définir des scénarios et souligner les tendances éventuelles et les risques potentiels de contamination future des cultures en Afrique faisant suite au changement climatique. Ces interventions seront liées aux travaux de modélisation prévus par le thème 2.*

PDR 4.2 : Améliorer les compétences institutionnelles et les infrastructures pour dépister l'aflatoxine dans les cultures, dans les produits d'élevage et chez l'homme

Objectif : améliorer la capacité des institutions africaines à tester la contamination par les aflatoxines dans les aliments et à détecter l'infection chez les personnes.

Pour améliorer le contrôle des aflatoxines, la première étape est de réussir à détecter les produits et les aliments contaminés destinés à la consommation humaine et animale, et d'être en mesure de diagnostiquer des cas d'intoxication par l'aflatoxine chez les personnes et les animaux. Cela nécessite de développer et de mettre en place des systèmes solides de contrôle des aliments à risque, de préférence avec tous les pays faisant partie des blocs régionaux commerciaux, en utilisant la même méthode d'échantillonnage et de test. Pour s'assurer que les systèmes de contrôle soient effectivement mis en œuvre et qu'ils fournissent toujours des résultats fiables et exacts, il faut pouvoir compter sur des capacités à la fois physiques et humaines, autrement dit de l'équipement, des installations, des ressources et de la main-d'œuvre qualifiée. De même, des systèmes efficaces et des personnes formées et équipées sont nécessaires pour pouvoir diagnostiquer des cas d'intoxication par l'aflatoxine chez les personnes et les animaux.

Interventions indicatives

- *Élaborer des lignes directrices et des procédures opérationnelles normalisées pour l'échantillonnage et les tests.* Travailler avec les autorités nationales et régionales de sécurité alimentaire, les organismes de santé publique et les chercheurs pour élaborer des lignes directrices et des PON pour l'échantillonnage et les tests des produits agricoles contaminés par les aflatoxines et diagnostiquer l'intoxication par l'aflatoxine chez les personnes.
- *Développer des infrastructures appropriées* (p. ex. des installations et des équipements) et des programmes de formation régionaux et nationaux et faciliter la mobilisation des ressources auprès des donateurs, des gouvernements, des organisations régionales et du secteur privé, pour assurer un contrôle efficace des aflatoxines dans le secteur des produits de base et diagnostiquer les cas d'intoxication par l'aflatoxine chez les personnes et les animaux à partir des PON.
- *Créer et maintenir une base de données des organisations et des individus* qui ont été formés aux PON pour tester les aflatoxines, et des laboratoires de référence pour le dépistage de l'aflatoxine sur le continent.

PDR 4.3 : Améliorer la capacité des acteurs de la chaîne de valeur, des organisations de la société civile et des praticiens de la santé à mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de gestion de l'aflatoxine

Objectif : améliorer la capacité des institutions africaines à adopter les meilleures pratiques qui contribueront à améliorer la prévention et la lutte contre l'aflatoxine.

Si la sensibilisation aux risques liés aux aflatoxines augmente, des systèmes de contrôle plus rigoureux de la contamination seront mis en place et, éventuellement, des incitations à respecter les normes liées l'aflatoxine seront établies, ce qui créera une demande pour des programmes de formation permettant la mise en œuvre de meilleures pratiques en matière

d'aflatoxine. Initialement, les programmes destinés aux agents de vulgarisation et aux autres intermédiaires, tels que le personnel de la société civile locale, devront être renforcés pour mettre l'accent sur les impacts des aflatoxines et sur les options permettant de réduire la contamination par l'aflatoxine tout au long des chaînes de valeur. Les programmes destinés aux professionnels de la santé devront également être conçus pour développer la capacité des médecins et du personnel paraprofessionnel à diagnostiquer et à traiter les maladies liées à l'aflatoxine, à la fois les intoxications aiguës et les conséquences d'une exposition chronique à long terme, et plus particulièrement les effets potentiels sur le développement des enfants.

En outre, des supports de formation devront être mis au point, testés, adaptés et transposés pour présenter les technologies et les approches applicables les plus intéressantes aux petits agriculteurs, aux agents de vulgarisation, au personnel médical qui se trouvent en première ligne et même aux consommateurs.

Le développement de ces programmes et matériels de formation nécessitera des efforts concertés de la part d'experts de laboratoires spécialisés, d'institutions de recherche, d'universités et de systèmes nationaux de recherche agronomique, du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), d'associations d'agriculteurs et d'ONG, entre autres. Ces programmes devraient tenir compte, le cas échéant, des interconnexions entre l'agriculture et la sécurité alimentaire, la santé et le commerce.

Interventions indicatives

- *Développer et tester des modules de formation sur l'aflatoxine* susceptibles d'être intégrés et/ou adaptés aux cours existants destinés aux vulgarisateurs, au personnel médical qui se trouve en première ligne et au personnel paraprofessionnel.
- *Tester et valider des modules de formation* pouvant être facilement utilisés et adaptés par d'autres et prévoir les modalités, par exemple à travers la plateforme du PACA et d'autres réunions, permettant à la nouvelle communauté de praticiens de partager des conseils, des expériences et des suggestions pour les améliorer.
- *Développer et tester des supports de vulgarisation* et d'autres approches innovantes pour promouvoir les meilleures pratiques liées à l'aflatoxine destinées à différents publics. Ces approches devraient faire appel à des médias, des formats et des langues alternatifs et permettre le partage des résultats pour que d'autres acteurs puissent bénéficier de l'expérience acquise.

5.5 Thème 5 : Sensibilisation du public, activités de plaidoyer et communication

5.5.1 Objectif du thème

Sensibiliser aux impacts des aflatoxines et aux technologies et approches potentielles permettant de lutter contre les aflatoxines

Note : ce thème est axé sur la communication *externe*. Comme le PACA est une association basée sur le partenariat, la communication *interne* avec les partenaires revêt une importance

capitale. La stratégie de communication avec les partenaires du PACA est traitée plus loin, dans le chapitre « Passer aux actes ».

5.5.2 Énoncé du problème

Comme cela a déjà été dit, la connaissance des aflatoxines est généralement limitée. Cela nuit aux initiatives qui visent à réduire la contamination le long des chaînes de valeur, à limiter la consommation d'aliments contaminés, à développer une politique et un environnement institutionnel favorables et à assurer que les aflatoxines bénéficient de l'attention et des investissements que mérite ce problème. Par exemple :

- Les petits agriculteurs et les autres petits acteurs de la chaîne de valeur en Afrique sont largement inconscients du danger que représentent les aflatoxines, des pratiques susceptibles d'entraîner la contamination des aliments destinés à la consommation humaine et animale, et des mesures qu'ils pourraient prendre pour réduire les risques de contamination.
- Les consommateurs ignorent généralement que les aliments qu'ils consomment quotidiennement peuvent causer, à eux et à leur famille, des dommages à long terme en raison d'une contamination par les aflatoxines.
- Il est rare que les professionnels de la santé soient capables de diagnostiquer et de traiter les maladies liées à l'aflatoxine, en particulier lorsqu'elles sont dues à une exposition à long terme à des teneurs en aflatoxine faibles ou modérées.
- Les décideurs politiques et les partenaires de développement ont tendance à ne pas privilégier la prévention et la lutte contre l'aflatoxine au bénéfice d'autres questions plus larges de sécurité alimentaire.

Il est donc nécessaire que les scientifiques et les spécialistes de la communication travaillent de concert pour mettre au point des messages et des informations clairs, fondés sur des preuves et exploitables à destination de publics spécifiques et qu'ils les diffusent en recourant aux médias, aux formats et à la langue les plus appropriés et les plus accessibles pour le groupe concerné. Ce faisant, il faut veiller à éviter de semer la panique dans le grand public, ce qui pourrait provoquer un effondrement des marchés. L'augmentation considérable de l'accès aux moyens de communication modernes, tels que les téléphones portables, la télévision, les stations de radio FM, et l'Internet signifie que cette tâche peut être réalisée à une échelle inimaginable jusqu'ici.

Il convient de fournir des informations claires pouvant être comprises par les non-initiés pour soutenir les campagnes de sensibilisation, par exemple celles qui visent à mettre au point de meilleures politiques ou à accorder plus de ressources à l'atténuation et à la lutte contre l'aflatoxine. Il est important que tous les produits de communication et autres résultats exploitables du PACA soient couverts par des licences Creative Commons qui sont conçues pour faciliter, promouvoir et permettre leur utilisation, leur adaptation, leur réaffectation et leur partage à tous les niveaux.

5.5.3 Principaux domaines de résultats

PDR 5.1 : Accroître la sensibilisation, le partage de l'information et les connaissances sur la contamination par l'aflatoxine et les risques pour la santé

Objectif : *accroître la sensibilisation sur les risques associés à l'aflatoxine pour la santé, l'agriculture et le commerce, et sur les technologies et les approches disponibles pour prévenir et atténuer la contamination.*

Travailler dans ce domaine fournira des informations permettant aux acteurs tout au long des chaînes de valeur (paysans, commerçants, transporteurs, transformateurs, prestataires de services de stockage, détaillants et grossistes) de prendre des décisions en connaissance de cause. Des enseignements pourront être tirés de l'analyse des besoins et des intérêts des différents acteurs de la chaîne de valeur agricole et du paysage politique, ainsi que du développement et du test des supports de communication destinés à des publics différents. Ces enseignements peuvent guider l'élaboration de supports types que les partenaires et les parties prenantes pourront utiliser et adapter aux contextes locaux, notamment en les personnalisant pour les adapter aux cultures, aux pratiques et aux langues importantes sur le plan local.

Interventions indicatives

- *Développer une stratégie pour un changement de comportement.* Le PACA entend développer une stratégie de communication visant à induire des changements positifs dans les comportements des acteurs tout le long des chaînes de valeur. Cette stratégie sera guidée par les compréhensions de base et les études d'évaluation des besoins.
- *Développer des supports de sensibilisation contextualisés.* En collaboration avec des partenaires locaux (des experts techniques et des spécialistes de la communication, y compris les médias), le PACA entend développer des supports destinés à des publics spécifiques en recourant au média, au format et à la langue les plus appropriés.
- *Apprentissage et adaptation des supports basés sur les enseignements.* Le PACA entend tester les supports et les approches de sensibilisation et générer et partager les enseignements tirés, à savoir ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné et pourquoi, et si les supports étaient utiles et appropriés tant aux hommes et qu'aux femmes. Le PACA entend également profiter des enseignements tirés pour développer des modèles contenant des informations simples et précises sur la lutte contre l'aflatoxine destinées à différents groupes et pouvant être traduites dans les langues locales être utilisées par les parties prenantes.

PDR 5.2 : Améliorer la politique et la volonté politique grâce à une communication ciblée

Objectif : *fournir aux décideurs une meilleure compréhension de l'importance et de l'ampleur du problème l'aflatoxine, des bénéfices potentiels générés par une amélioration de la gestion et des interventions politiques requises.*

Les interventions dans ce domaine visent à créer et à utiliser des méthodes de communication et de plaidoyer efficaces permettant aux décideurs à tous les niveaux (local, régional, national et continental) de prendre des décisions éclairées concernant les actions à entreprendre, la façon de les réaliser et les niveaux appropriés pour l'affectation des ressources, et d'accorder la priorité aux questions liées à l'aflatoxine plutôt qu'à d'autres questions urgentes.

Interventions indicatives

- Compiler *des données faisant autorité qui démontrent le coût*, en termes économiques, mais aussi sur le plan de la santé humaine, du niveau actuel de contamination par les aflatoxines en Afrique. Cette intervention est liée au thème 1.
- Développer *des notes claires, convaincantes et fondées sur des données probantes* qui expliquent le problème, les solutions potentielles et les avantages que pourrait apporter la mise en œuvre de ces solutions sur le plan de l'amélioration de la santé et du développement des échanges commerciaux. Cette intervention est liée au thème 2.
- Travailler avec les *commissions parlementaires de l'agriculture* pour s'assurer que les parlementaires comprennent les problèmes et qu'ils sont en mesure de mettre en place la législation nécessaire, mais aussi pour garantir des affectations budgétaires appropriées.
- *Travailler avec la CUA et les CER* pour s'assurer que les ministres de l'Agriculture et de l'Alimentation soient correctement informés des questions liées à l'aflatoxine.
- *Travailler avec des partenaires de développement* pour s'assurer qu'ils soient correctement informés des questions liées à l'aflatoxine.

6. Passer aux actes

6.1 Gouvernance et gestion

6.1.1 Gouvernance du PACA

La structure de gouvernance du PACA reposera sur la plateforme conçue par le Comité de direction intérimaire du PACA et adoptée par le Comité directeur à part entière du PACA lors de la Commission de l'Union africaine en novembre 2012, à l'occasion de la manifestation inaugurale du PACA. La structure organisationnelle repose sur les principes *directeurs suivants* :

- Le PACA s'intégrera dans les institutions africaines existantes, et plus particulièrement la Commission de l'Union africaine et les communautés économiques régionales, et s'alignera sur le processus PDDAA pour multiplier les efforts actuels d'harmonisation à l'échelle du continent.
- Le deuxième pilier du PDDAA (amélioration des infrastructures rurales et des capacités liées au commerce pour un accès plus facile au marché), le troisième (augmentation de l'approvisionnement en denrées alimentaires et réduction de la faim) et le quatrième (recherche agricole, diffusion et adoption de technologies) fournissent les meilleurs conduits pour la lutte contre l'aflatoxine et les activités de réduction.
- Le cadre du PDDAA soutient le mandat du PACA de s'appuyer sur les structures actuelles tout en offrant un espace et une profondeur pour développer, diffuser et adopter au niveau régional des normes harmonisées pour la lutte contre l'aflatoxine dans les denrées alimentaires et les aliments pour animaux à travers le continent.

En outre, le PACA va faire tout ce qui est en son pouvoir pour assurer que sa structure de gouvernance reflète les *meilleures pratiques mondiales*, y compris :

- une distinction claire entre les rôles du Secrétariat du PACA, l'entité qui l'héberge (la CUA) et le Comité de direction (CD), pour s'assurer que le CD se concentre sur les questions de gouvernance, plutôt que de reproduire les fonctions du Secrétariat ;
- l'obligation de rendre des comptes pour le secrétariat, l'organisme d'accueil et le Comité directeur en ce qui concerne les travaux du PACA ;
- l'engagement à favoriser de bonnes relations de travail entre le Comité directeur, le secrétariat du PACA et le CUA, l'organisme d'accueil du secrétariat ;
- le recrutement des membres du Comité directeur proactif et focalisé sur des compétences et expériences bien spécifiques requises pour l'exercice de ses fonctions ;
- un processus bien défini de gestion des conflits, notamment des procédures de gestion proactive des conflits d'intérêts ;
- les nouveaux membres du CD suivront une formation initiale et seront assistés.

Le PACA a identifié *trois principaux niveaux de responsabilité* qui devraient se refléter dans la structure opérationnelle du PACA : le niveau continental, régional et national. Les éléments

structurels qui opèrent à l'échelle continentale sont décrits dans le tableau 1, plus loin dans cette section.

L'objectif de la CUA est d'achever l'intégration continentale, qui repose sur les CER qui en sont les composantes essentielles. Les responsabilités continentales de la CUA à l'égard du PACA incluent :

- assurer la direction politique et fournir des orientations stratégiques sur le développement du PACA ;
- accueillir le Secrétariat du PACA ;
- convoquer des réunions du comité de direction ;
- promouvoir la collaboration et le partage d'expériences entre les CER ;
- assurer le plaidoyer politique ;
- examiner les budgets et procéder aux versements après les avoir contrôlés ;
- mobiliser les ressources.

Au niveau régional, les programmes de lutte contre l'aflatoxine seront coordonnés par les CER en partenariat avec les organes de mise en œuvre et les autorités SPS compétentes dans le cadre du PDDAA. Les entités régionales jouent le rôle unique de coordinatrices entre le PACA et les programmes-pays. Elles vont assumer un rôle dirigeant dans l'harmonisation des réglementations, des normes et de la conformité de tous les secteurs concernés par la question de l'aflatoxine.

Les CER, en tant que composantes essentielles de la CUA, développent et mettent en œuvre divers programmes visant à promouvoir l'intégration régionale. En ce qui concerne le PACA, elles ont la responsabilité de :

- examiner les propositions techniques du projet avec les pays membres et d'autres parties prenantes pour s'assurer que les activités du PACA sont coordonnées avec les programmes SPS régionaux et les priorités nationales ;
- travailler avec les agences de mise en œuvre pour mobiliser des actions autour des plans d'investissement du PDDAA ;
- suivre en permanence les progrès accomplis aux niveaux national et régional (par l'intermédiaire du PDDAA et des comités SPS régionaux) ;
- fournir au Comité de direction du PACA des rapports sur l'état d'avancement.

Les priorités nationales seront élaborées par les pays, grâce à l'engagement des gouvernements et des autorités SPS, le secteur privé et les autres parties prenantes impliquées dans le processus PDDAA, qui s'aligneront, dans la mesure du possible, sur le PACA et les priorités régionales. Les activités d'atténuation de l'aflatoxine doivent être liées à la mise en œuvre du PDDAA au niveau des pays. Les activités du PACA devraient renforcer les systèmes et les programmes de sécurité alimentaire et compléter les ressources existantes.

Pour être complet, le programme de lutte contre l'aflatoxine se composera de toute une série d'éléments, notamment de politiques, de normes et de réglementations efficaces, mais aussi d'informations exhaustives provenant d'évaluations dans les domaines économiques, de la

santé de la sécurité alimentaire, et devra permettre d'améliorer les activités à tous les niveaux.

6.1.2 Structure du PACA

Les éléments d'une structure efficace du PACA sont présentés ci-dessous, avec les rôles et les responsabilités de chacun, ainsi que les membres associés à chaque élément.

Le Comité directeur du PACA assurera globalement la responsabilité de la gouvernance du PACA. Le CD est l'organe faitier dans la structure de gouvernance du PACA. Il travaille en coordination avec la CUA, les CER et les autorités SPS compétentes. Les membres du CD ont un rôle d'orientation, de supervision et d'aide à la prise de décisions concernant les opérations et activités du PACA vis-à-vis du PACA et de ses membres.

Le Comité directeur (CD) du PACA est composé de représentants des organisations suivantes, lesquelles nomment des représentants qui changent à la fin des mandats (le nombre de sièges figure entre parenthèses, 14 au total) :

- Commission de l'Union africaine (1) (Président)
- Communautés économiques régionales (2)
- Fédérations d'agriculteurs (1)
- Organisations de la société civile (1)
- Secteur privé (1)
- Institutions sanitaires africaines (1)
- Établissements africains de recherche ou universitaires (1)
- Partenaires de développement (1)
- Agences techniques (2)
- Autres institutions, au besoin (2)
- Le Secrétariat du PACA (1, le gestionnaire du programme ou toute autre personne désignée)

En septembre 2013, les institutions suivantes sont des membres de la SC : le Ministère de l'Économie rurale et de l'Agriculture de la CUA ; la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), l'Organisation panafricaine des producteurs agricoles (PAFO) ; l'Organisation internationale des consommateurs ; le Consortium panafricain de l'agrobusiness et de l'agro-industrie (PanACC) ; la Fondation pour la médecine et la recherche en Afrique (AMREF) ; le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) ; l'Agence des États-Unis pour le Développement international (USAID) ; la Fondation africaine pour la technologie agricole (AATF) ; et l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA).

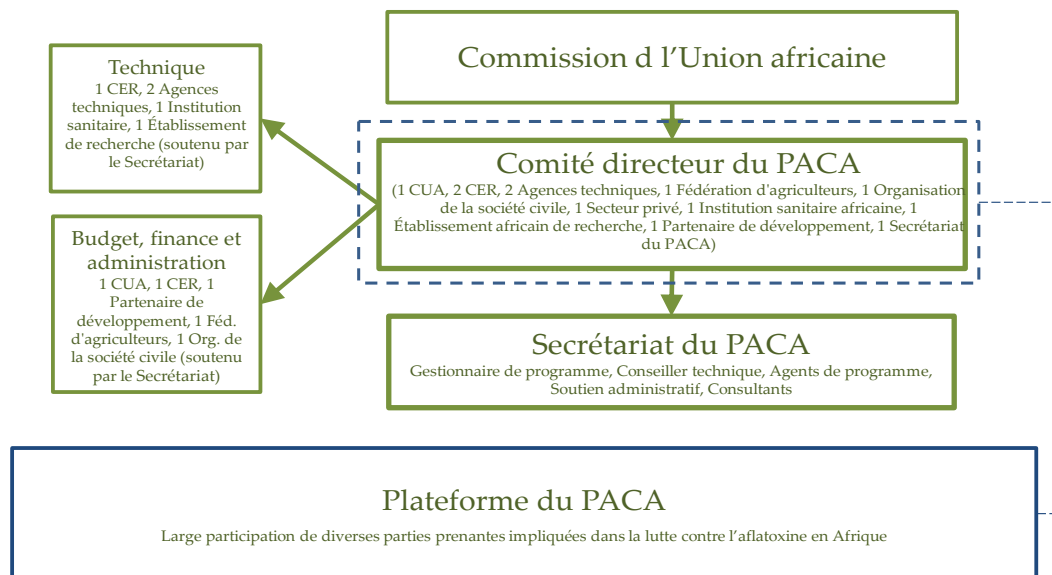
Les membres du CD sont nommés au titre de leurs institutions, et non à titre individuel, et s'engagent par conséquent à représenter les intérêts de leur secteur. Les membres du CD seront nommés et sélectionnés par le Comité de direction et avec la participation de toutes les parties prenantes. Les membres du CD occuperont leur siège pendant trois ans (à compter du 1er novembre 2012) et leur mandat pourra être renouvelé une fois. Le CD se réunira généralement deux fois par an, et plus souvent si nécessaire. Pour garantir une

certainne continuité dans la représentation, le renouvellement ou la rotation des membres pourra intervenir à tout moment, sans toutefois concerner plus de la moitié des membres.

Le CD constituera et convoquera des sous-comités au besoin pour s'acquitter efficacement de ses responsabilités. Leurs membres pourront être issus du CD ou de groupes de parties prenantes.

Tout sera mis en œuvre afin de veiller à ce que le CD soit composé de membres possédant un mélange équilibré de compétences dans les domaines d'activité du PACA. Il conviendra notamment de veiller à ce que le CD présente un équilibre en matière d'expertise et de représentation entre les secteurs de l'agriculture, de la santé et du commerce ; entre les sciences biophysiques et les sciences sociales ; entre les expériences pratiques et les connaissances locales ; et entre les hommes et les femmes.

Organigramme du Partenariat pour lutter contre l'aflatoxine en Afrique



Ces éléments sont décrits plus en détail dans le tableau 1 ci-après.

Tous les organes de gouvernance fonctionneront dans le cadre convenu dans le mandat, qui sera mis à la disposition du public sur le site Internet du PACA.³

³http://www.aflatoxinpartnership.org/en/About_PACA.aspx

Tableau 1. Rôles et responsabilités des composantes structurelles du partenariat pour lutter contre l'aflatoxine en Afrique

Élément de l'organisation	Rôles et responsabilités	Composition
Plateforme de partenariat du PACA	<ul style="list-style-type: none"> - Échanger des informations sur les activités et les politiques de lutte contre l'aflatoxine - Fournir des commentaires sur l'orientation stratégique et les activités du PACA 	Vaste palette de parties prenantes impliquées dans la lutte contre l'aflatoxine en Afrique
Comité directeur	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter la structure, les fonctions et les postes du Secrétariat du PACA - Fournir une orientation politique et stratégique sur le développement du PACA - Promouvoir le dialogue entre tous les partenaires et les intervenants afin d'assurer la synergie - Résoudre les cas de duplications des rôles et les lacunes des CER - Accroître la prise de conscience et plaider pour la lutte contre l'aflatoxine à l'échelle internationale et du continent africain, et promouvoir les activités de sensibilisation, de communication et de plaidoyer aux niveaux régional et national, selon le cas - Mobiliser des ressources et réaliser des collectes de fonds - Prendre des décisions sur des initiatives et projets à l'échelle du continent africain - Rendre des comptes à la plateforme de partenariat du PACA - Effectuer le suivi de la mise en œuvre, y compris l'adoption des plans stratégiques et de mise en œuvre révisés, des plans de travail annuels et des budgets et des états financiers annuels et déclarations d'audit 	Les membres tels que définis dans le mandat du CD
Sous-comité Budget, finances et administration	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir et contrôler les finances et le budget du PACA et fournir des recommandations générales sur le budget annuel pour les 	Comprend actuellement cinq membres représentant les catégories

	<p>fonds discrétionnaires, en rendant compte au CD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseiller le CD sur la mise en place d'un mécanisme financier pour gérer les fonds provenant de sources multiples soutenant les actions de lutte contre l'aflatoxine 	<p>suyvantes de membres : CUA, CER, organisation d'agriculteurs, société civile et partenaires de développement</p>
Autres sous-comités	<ul style="list-style-type: none"> - Le CD du PACA peut nommer des sous-comités permanents pour atteindre des objectifs spécifiques du PACA. Ces sous-comités seront principalement composés de membres du CD. - Par exemple, le PACA pourrait créer des sous-comités techniques pour : <ul style="list-style-type: none"> o Fournir des conseils techniques au niveau continental, et des conseils techniques sur des propositions et projets à l'échelle du continent africain, pour éclairer les décisions du CD o Apporter leur contribution au Comité Directeur du PACA sur la fixation des priorités et la stratégie de développement o Si besoin, superviser le processus d'examen des propositions effectué par une ou plusieurs équipes indépendantes d'examen des propositions o Sur demande, examiner et évaluer des documents techniques pour le CD o Suivre l'état d'avancement des projets du PACA et fournir une évaluation des progrès au CD o Fournir des conseils sur l'engagement du secteur privé et d'autres parties prenantes qui peuvent élaborer des approches durables à long terme pour la lutte contre l'aflatoxine en Afrique 	<p>Un ensemble diversifié et équilibré de membres du CD et d'experts techniques externes</p>
Secrétariat	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir le comité directeur, les sous-comités, les membres et les équipes indépendantes d'examen des propositions - Promouvoir la communication et le contact entre les membres du PACA 	<p>Environ cinq membres du personnel avec des liens formels avec les Programmes SPS dans les CER et les pays</p>

-
- Créer un site Internet à l'échelle du continent africain
 - Soutenir la communication du PACA
 - Superviser quotidiennement les activités et projets du PACA
-

6.1.3 Approche de gestion du PACA

Le personnel du Secrétariat du PACA est relativement réduit pour refléter ses rôles principaux de catalyseur, d'animateur, d'initiateur de partenariats et de savoirs, de mobilisateur de ressources et de défenseur de la cause. Plusieurs postes constitueront l'équipe de base, notamment : un gestionnaire de programme (qui sera également responsable de la gestion quotidienne du Secrétariat), un conseiller technique (qui fera aussi office de directeur adjoint) et d'un ou plusieurs agents de programme, soutenus par un assistant administratif. Les postes suivants peuvent venir compléter le Secrétariat, selon les besoins et les budgets disponibles : un agent chargé de la communication et du partenariat et un agent chargé du suivi et de l'évaluation.

L'équipe de Secrétariat du PACA devrait, dans son ensemble, disposer d'une solide expertise en matière de lutte contre les aflatoxines et représenter différents secteurs, notamment ceux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, de la santé et du commerce. Le PACA prendra toutes les mesures possibles afin de veiller à ce que les femmes soient suffisamment représentées dans la structure administrative et du personnel du Secrétariat. Une fois la stratégie du PACA devenue opérationnelle, les agents de programme superviseront la mise en œuvre des projets. Un responsable SE sera chargé de surveiller le développement et le déploiement d'une stratégie fondée sur l'égalité des sexes veillant à ce que les intérêts et les besoins spécifiques des femmes et des jeunes soient totalement respectés au travers de l'ensemble des stratégies, programmes, projets et activités du PACA, ce que les indicateurs de suivi de la progression des plans SE devront permettre de mesurer.

Toutes les fonctions d'assistance, par exemple les services de voyages, d'interprétation et de traduction et tout autre service ne faisant pas partie de l'activité de base du partenariat, seront externalisées, et de préférence sur le même continent. En outre, des consultants seront engagés pour des tâches spécifiques à court terme, pour parer à un manque de compétences nécessaires en interne ou à un besoin ponctuel en ressources humaines supplémentaires pour le secrétariat en regard d'une période ou d'une activité donnée.

Transition du Secrétariat vers la CUA

En 2012, en étroite collaboration avec la Commission de l'Union africaine et le Comité directeur, l'institut Meridian a assuré le secrétariat intérimaire du PACA. C'est également en 2012 que le PACA a initié le processus de transition de ces dispositions intérimaires à une structure organisationnelle basée en Afrique plus durable, dotée d'un Comité directeur et d'un secrétariat à part entière sous l'égide et l'autorité du Département de l'économie rurale et de l'agriculture à Addis-Abeba. Le processus de transition du Secrétariat vers la CUA est bien avancé. En 2013, trois membres du personnel du Secrétariat ont été embauchés à la CUA pour assurer le développement des programmes et la gestion du PACA. Le Secrétariat du PACA basé à la CUA est en train d'élaborer des budgets et modalités de rapports pour 2013 et au-delà, ainsi que des modalités de financement intérimaire pour recevoir des fonds pour les activités du Secrétariat et un Plan stratégique à moyen terme pour 2014-2017. En outre, de nombreuses autres activités programmatiques sont entreprises, conformément au présent document, à la Stratégie du PACA 2013-2022 et au Comité de direction du PACA.

6.2 Partenariats

Le partenariat pour lutter contre l'aflatoxine en Afrique est une véritable initiative de *partenariat*, qui se définit par l'implication concrète des parties prenantes à sans cesse encourager le partage, l'identification des problèmes et la définition commune de solutions. Le PACA reste ouvert à toutes les parties prenantes ayant des intérêts et exerçant des activités touchant à l'aflatoxine et autres questions y ayant trait. La réussite du partenariat repose sur ses principaux partenaires qui sont non seulement des utilisateurs des solutions ou produits élaborés par le partenariat, mais aussi passionnés et très entrepreneurs lorsqu'il s'agit de créer lesdites solutions. Par conséquent, tout en adoptant une approche « ouverte » à l'égard des *parties prenantes* intéressées, le PACA devra également sélectionner des *partenaires stratégiques* capables de fournir des expertises et des ressources, tout en développant des relations constructives avec la communauté élargie du PACA. L'identification des partenaires stratégiques sera guidée par la nécessité de concrétiser les objectifs du PACA en vertu de chaque thème stratégique. Les partenaires du PACA soutiendront l'initiative et la réalisation du programme du PACA. Le Comité directeur et le secrétariat du PACA identifieront des partenaires et géreront les relations avec les partenaires stratégiques, en s'attachant principalement à apporter des réponses aux questions suivantes : « l'engagement, à quelles fins ? », « à quel moment ? » et « comment ? ». L'identification de partenaires stratégiques sera donc un processus suivi mis en place entre et pendant les discussions de plateforme.

6.2.1 La plateforme du partenariat

La question de l'innovation porte sur l'utilisation des technologies, des institutions et des approches existantes pour développer de nouvelles façons d'améliorer l'efficacité ou la durabilité. Par conséquent, l'innovation ne se limite pas aux nouvelles technologies et solutions techniques, mais implique également de se préparer à des changements sociaux et institutionnels dans le cadre du processus transformationnel (Smits, 2002 ; Hall & Clark, 2010). Dans une approche de type « plateforme d'innovation » pour la résolution des problèmes, *les acteurs ayant des intérêts pour une question ou un ensemble de questions communes se réunissent régulièrement pour résoudre leurs difficultés collectives*. Les plateformes d'innovation peuvent s'avérer efficaces, car elles regroupent les compétences complémentaires de chaque membre ayant trait à son domaine d'activité, son expertise et son expérience en tant que personne, équipe ou organisation, ce qui permet de travailler à une mutation institutionnelle à plusieurs niveaux du système. Dans le contexte des difficultés liées à l'aflatoxine, il s'agit la plupart du temps de garantir que les aliments consommés à domicile ou vendus sur le marché soient propres à la consommation humaine. Les acteurs ayant des intérêts pour une question ou un ensemble de questions communes se réunissent régulièrement pour résoudre leurs difficultés collectives. Le défi de l'aflatoxine les conduit à adopter une approche de plateforme d'innovation pour la résolution des problèmes.

L'approche de plateforme d'innovation est envisagée comme un moyen important pour le PACA de mobiliser sans cesse les nombreuses organisations qui travaillent au contrôle de l'aflatoxine en Afrique et les autres partenaires internationaux. La plateforme d'innovation

du PACA sera baptisée *Plateforme de partenariat du PACA*. Une fois opérationnelle, la plateforme de partenariat du PACA constituera un forum de partage des informations, d'identification des difficultés systémiques liées à la prévention de l'aflatoxine, à son contrôle et à la création commune de solutions. Cette plateforme, qui aidera à identifier les synergies tout en évitant la duplication des ressources et en assurant leur exploitation, constituera également la base de coordination entre les parties prenantes et de mutualisation du PACA. Ainsi, la plateforme de partenariat du PACA visera à :

- encourager l'échange d'informations et la coordination entre les parties prenantes à différents niveaux ;
- négocier des partenariats en Afrique et au-delà pour tirer parti de ressources et collaborer dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'aflatoxine, de sorte à exploiter efficacement les synergies et éviter leur duplication ;
- réunir régulièrement les parties prenantes, grâce à des groupes de discussion virtuels et en face à face afin d'identifier les défis et trouver ensemble des solutions ;
- plaider de manière proactive et coordonnée la cause de la question de l'aflatoxine afin de l'inscrire aux programmes nationaux, régionaux et continentaux.

La mobilisation de la communauté de donateurs du secteur privé (en Afrique et au-delà) est cruciale à la réussite du PACA. L'engagement des gouvernements africains, des CER et de la CUA est fondamental pour que les Africains s'approprient l'initiative. Le PACA a été créé grâce au leadership affirmé de la CUA et à la participation de gouvernements africains et autres, des CER, du secteur privé, des associations d'agriculteurs et des leaders de la société civile provenant de toute l'Afrique. Par conséquent, l'engagement requis est bien avancé, mais il doit demeurer une composante essentielle de la plateforme de partenariat du PACA.

6.3 Communication (externe et interne)

En tant que partenariat dont les membres sont répartis partout en Afrique et au-delà, le PACA se doit de communiquer efficacement avec ses partenaires, mais également de pouvoir garantir que ces derniers puissent le faire entre eux.

Une stratégie de communication sera élaborée, visant à faciliter la mise en place d'une communication bilatérale et à constamment informer les partenaires de ce qui se passe, de ce qui est planifié, des enseignements tirés, des implications pour les programmes et les partenariats, des opportunités et autres sujets. Pour cela, une combinaison d'approches tant virtuelles que de face à face sera privilégiée.

Lors de la conception et de la mise en œuvre de la stratégie de communication, des mesures particulières seront prises afin que les besoins des locuteurs anglophones et francophones, au moins, soient satisfaits. Le cas échéant, il sera tenu compte des besoins des locuteurs d'autres langues du CUA suivant les disponibilités des ressources nécessaires.

Il est important de noter que ces activités de communication interne (au sein de la famille PACA) concernent les informations qui circulent au sein même du système, ce qui est à distinguer du thème stratégique 5, Sensibilisation du public, activités de plaidoyer et

communication, qui vise à diffuser les informations et sensibiliser un public externe plus large à propos des aflatoxines.

Le site Internet du PACA constituera un des outils clés pour une communication efficace. Ce site sera régulièrement mis à jour avec de nouvelles informations concernant les plans, les avancées et les réalisations du PACA. Il intègrera, entre autres, un blog animé par le directeur du partenariat soulignant les principales difficultés en les reliant à l'environnement plus large dans lequel le PACA évolue, ainsi qu'un calendrier détaillé des événements à venir et un historique de ce qui a déjà eu lieu. Le cas échéant, des espaces protégés par un mot de passe peuvent être créés pour mettre en place un système de travail coopératif entre les différents partenaires où ces derniers pourront partager les travaux en cours.

Outre le site Internet, une lettre d'information trimestrielle sera rédigée et distribuée principalement par courriel, mais aussi sur support papier lorsque cela répond à une demande. La lettre d'information contiendra des actualités et autres informations déjà publiées sur le site Internet. Une telle publication est importante pour que ceux qui ne peuvent pas accéder à Internet ou qui n'aiment pas l'utiliser puissent avoir accès à ces informations.

Des réunions de la plateforme du partenariat seront organisées à des fins de planification et de définition des priorités, de résolution des problèmes, de célébration de ce qui a déjà été réalisé et de partage d'autres informations. Certaines de ces réunions seront articulées autour d'un domaine thématique et s'intéresseront de plus près aux questions urgentes, aux opportunités ou aux difficultés. Les réunions bisannuelles pourront également être associées à des ateliers facultatifs de développement de capacités sur certains sujets spécifiques prioritaires. En outre, toutes les opportunités seront saisies afin de nous affilier aux événements organisés par des tiers, et des réunions extraordinaires seront également organisées pour répondre aux demandes et besoins particuliers.

En ce qui concerne les réunions du Comité directeur, on tirera parti autant que possible des outils d'information et de communication afin de réduire les coûts, le temps consacré au déplacement et l'empreinte carbonique du partenariat.

6.4 Planification financière

Les dirigeants du PACA ont pleinement conscience de la tendance mondiale conduisant à concentrer les investissements sur des projets spécifiques servant au mieux des intérêts spécifiques, mais le partenariat a également besoin de flexibilité alors qu'il en est au stade embryonnaire de son évolution afin de pouvoir s'atteler aux problèmes les plus urgents. Le partenariat aura besoin de temps pour associer chaque donateur à des priorités spécifiques. À court terme, les priorités du PACA porteront sur des actions susceptibles d'avoir des impacts immédiats et importants, ainsi que sur le développement de mécanismes à long terme pour améliorer les investissements dans des activités de lutte contre l'aflatoxine à travers l'Afrique.

Dans un premier temps, le PACA devra disposer de sources de financement pour soutenir ces opérations et activités de démarrage. Le PACA mobilisera des partenaires internationaux de développement conventionnels et non conventionnels afin d'essayer d'obtenir les ressources nécessaires pour déployer son programme. Lors de la phase initiale de lancement de cette première stratégie, le PACA initiera une campagne de mobilisation des donateurs ou investisseurs afin de s'assurer de disposer dès le départ des ressources indispensables.

Dans le cadre de sa stratégie de mobilisation des ressources, il cherchera sans cesse à impliquer ses donateurs fondateurs, tout en cherchant simultanément à diversifier ses sources de financement en approchant pour cela de nouveaux investisseurs non conventionnels. Quelle que soit la catégorie des donateurs, le partenariat s'attachera à instaurer des relations proactives avec les investisseurs en s'assurant de bien informer les donateurs, au fur et à mesure, de l'évolution des priorités, des difficultés et des opportunités, et ne se contentera pas, pour cela, de leur envoyer des comptes rendus. Les donateurs seront traités comme des partenaires stratégiques sur la plateforme de partenariat du PACA, un espace leur sera réservé pour prendre part aux discussions concernant les ressources lorsque des réunions de plateforme et des rassemblements des donateurs seront orchestrés.

Dès le début de la mise en œuvre opérationnelle de son plan stratégique, le PACA réalisera une analyse complète des donateurs afin d'identifier les opportunités de ressources pour soutenir les activités des différents thèmes et, de manière générale, le programme. Cette analyse sera directement intégrée à une stratégie de mobilisation des ressources développée après la finalisation de la Stratégie du PACA 2013-2022.

6.4.1 Principaux éléments de la stratégie de mobilisation des ressources

Pour mieux développer et mobiliser les ressources financières, le PACA entend :

- rechercher une base internationale de donateurs plus étendue (pour les attirer) ;
- développer une coopération avec des partenaires non conventionnels (fondations et autres philanthropes);
- développer un mécanisme de donateurs basé sur la CUA pour la mise en œuvre des programmes du PACA;
- engager des pays et CER à consacrer des fonds de contrepartie spécifiques pour des interventions correspondant à leurs intérêts spécifiques, par exemple dans des activités nationales ou régionales ciblant des difficultés « localisées » à partir desquelles il est possible de tirer des enseignements susceptibles d'être reproduits;
- établir des partenariats avec des instituts de recherche ou universitaires dans les domaines de l'agriculture et de la santé afin d'attirer des fonds provenant de sources de développement non conventionnelles pour l'acquisition de connaissances et les activités de développement des capacités ;
- établir des partenariats ciblés avec le secteur privé principalement articulés autour d'interventions indispensables pour leurs intérêts commerciaux.

Le tableau 2 illustre la typologie des possibilités de financement du PACA.

Tableau 2. Possibilités de financement du PACA

Catégorie de donneur (ne sont pas toutes exclusives)	Mobilisation des ressources
Commission de l'Union africaine	Contributions en nature en tant qu'animateur des activités de plaidoyer et parrain continental et international du programme du PACA ; mise à disposition de bureaux et d'aide administrative pour le secrétariat du PACA, en nature
Communautés économiques régionales	Contributions en nature et financières aux processus de recherche et développement ayant trait au commerce et au rassemblement convergeant directement avec le programme des CER ; rôle de défenseur et de rassembleur
Gouvernements nationaux	Contributions en nature et en espèces à la R et D dans le domaine de l'agriculture et de la santé, et pour soutenir le développement de politiques, de réglementations et de normes
Institutions du secteur privé impliquées dans l'agriculture	Soutien à la recherche et au développement de chaînes de valeur de l'agriculture revêtant un intérêt ; autres emplois des matières premières contaminées ; recherche et développement dans le domaine du commerce ; défense des politiques, des réglementations et des normes
Institutions publiques de recherche et développement dans le domaine de l'agriculture (nationales et internationales)	Contributions financières et en nature (personnel, installations) par l'entremise de partenariats de recherche et développement visant au développement de technologies agricoles et d'approches pertinentes pour l'agriculture – par exemple, technologies de dépistage de la contamination ; autres emplois des matières premières contaminées ; recherche et développement dans le domaine du commerce ; génération de preuves appuyant les réglementations et politiques provenant de données essentielles et de solutions technologiques.
Institutions de recherche et développement dans le domaine de la santé (publiques et privées, nationales et internationales)	Contributions financières et en nature (personnel, installations) par l'entremise de partenariats de recherche et développement pour le développement de technologies et d'approches pertinentes pour la santé, par exemple de diagnostics, et en influençant l'environnement réglementaire en fournissant des données essentielles et des solutions technologiques
Partenaires de développement (donateurs conventionnels multilatéraux et bilatéraux, fondations et autres organismes philanthropiques)	Financement d'opérations et de projets spécifiques, fongibles et flexibles par nature, pour l'investissement dans le portefeuille du PACA ; autres types de financements ciblés obtenus en rapprochant les priorités du PACA de celles des donateurs

6.4.2 Développement du budget et partenaires donateurs

Le PACA a élaboré un programme ambitieux nécessitant des ressources importantes largement supérieures au montant des financements dont il a bénéficié lors de sa période constitutive (2011-2013). Le portefeuille actuel de ressources du PACA provient de quelques grands donateurs, à savoir la Fondation Bill et Melinda Gates, le Département du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (DFID) et l'USAID, qui ont financé le lancement des opérations et les premiers projets du PACA. Cet engagement initial prend fin en décembre 2016. Le PACA visera, avec le

développement de nouvelles activités dans les domaines thématiques, à récolter un budget lui permettant de soutenir toutes les activités décrites dans cette stratégie décennale. Pour atteindre cet objectif, les dirigeants s'efforceront de faire correspondre les domaines prioritaires au profil des investisseurs.

6.5 Projet de développement du PACA

Tandis que les efforts stratégiques du PACA porteront sur la négociation et la facilitation des partenariats, la distribution des projets sera le principal moyen pour lui d'assurer la mise en œuvre de son programme sur l'aflatoxine. Le financement des projets du PACA sera guidé par les principes suivants :

- les efforts seront clairement orientés sur les priorités stratégiques ;
- les risques doivent être gérés tout en maintenant la flexibilité, en réduisant les coûts de transaction et en limitant la lourdeur bureaucratique lors de la supervision et de la gestion des projets ;
- le ciblage stratégique des subventions, la priorité des investissements étant accordée à des interventions présentant une probabilité de réussite élevée et faisant progresser l'innovation ;
- le maximum d'efforts sera consacré aux interventions s'appuyant sur ce qui est déjà connu (tirer parti de ce qui est directement accessible) ;
- l'exploitation des ressources existantes : physiques, humaines et financières ;
- le renforcement des capacités humaines ;
- la définition de critères d'évaluation clairs et transparents pour les appels à propositions ;
- la responsabilisation des gestionnaires de projet ;
- un système de compte rendu simple et pratique ;
- l'adhésion aux principes fondamentaux du PACA pour accomplir son mandat, tels que définis à la section 4 de la présente stratégie ;
- une approche détaillée du développement de projet sera développée à court terme.

7. Conclusion et Plan stratégique à moyen terme du PACA, 2014-2017

Le partenariat pour lutter contre l'aflatoxine en Afrique vise à *soutenir le développement agricole, préserver la santé des consommateurs et faciliter les échanges commerciaux en canalisant, en coordonnant et en augmentant la lutte efficace contre l'aflatoxine tout au long des chaînes de valeur agricole en Afrique*. Le contenu de la stratégie du PACA 2013-2022 a été élaboré, revu et enrichi avec la contribution de plus de 100 parties prenantes et au terme d'innombrables consultations individuelles. La stratégie sera à présent distribuée à la communauté PACA dans son ensemble.

Cette année, grâce au contenu de cette stratégie décennale, le Comité directeur du PACA élaborera un plan stratégique à moyen terme axé sur les domaines d'action les plus urgents pour le PACA de 2014 à 2017. Ce plan stratégique à moyen terme hiérarchisera les principaux domaines de résultats, et présentera une justification et les activités de mise en œuvre, dans chacun des cinq grands domaines thématiques. Le projet initial de plan à moyen terme est actuellement développé par le Secrétariat du PACA. Il sera ensuite étudié et adopté par le Comité de direction avant d'être envoyé pour commentaire à la communauté du PACA.

Nous attendons tous avec impatience la concrétisation de la vision du PACA : une Afrique exempte des effets nocifs des aflatoxines.

Annexe 1 : Bibliographie

Bankole, S.A., et Mabekoje, O.O. (2004). Occurrence of aflatoxins and fumonisins in preharvest maize from south-western Nigeria. *Food Additives and Contaminants*, 21(3), 251–255.

Cleveland, T.E., Dowd, P.F., Desjardins, A.E., Bhatnagar, D., et Cotty, P.J. (2003). United States Department of Agriculture Agricultural Research Service research on pre-harvest prevention of mycotoxins and mycotoxigenic fungi in U.S. crops. *Pest Management Science*, 59, 629–642.

Cotty, P.J., et Jaime-Garcia, R. (2007). Influences of climate on aflatoxin producing fungi and aflatoxin contamination. *International Journal of Food Microbiology*, 119, 109–115.

FAO. (2004). *Règlementations relatives aux mycotoxines dans les produits d'alimentation humaine et animale, à l'échelle mondiale en 2003*. Étude FAO Alimentation et Nutrition n° 81. Rome : FAO. (Disponible sur <http://www.fao.org/docrep/007/y5499e/y5499e00.htm>.)

FAO, Programme alimentaire mondial et Fonds international de développement agricole. (2012). *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2012 : la croissance économique est nécessaire mais elle n'est pas suffisante pour accélérer la réduction de la faim et de la malnutrition*. Rome, FAO.

Gong, Y.Y., Cardwell, K., Hounsa, A., Egal, S., Turner, P.C., Hall, A.J., et Wild, C.P. (2002). Dietary aflatoxin exposure and impaired growth in young children from Benin and Togo : Cross sectional study. *BMJ*, 325(7354), 20–21. voir : 10.1136/bmj.325.7354.20.

Gong, Y.Y., Egal, S., Hounsa, A., Turner, P.C., Hall, A.J., Cardwell, K., et Wild, C.P. (2003). Determinants of aflatoxin exposure in young children from Benin and Togo, West Africa : The critical role of weaning. *International Journal of Epidemiology*, 32, 556–562.

Gong, Y.Y., Hounsa, A., Egal, S., Turner, P.C., Sutcliffe, A.E., Hall, A.J., Cardwell, K., et Wild, C.P. (2004). Post weaning exposure to aflatoxin results in impaired child growth : A longitudinal study in Benin, West Africa. *Environmental Health Perspectives*, 112, 1334–1338.

Hall, A., et Clark, N. (2010). What do complex adaptive systems look like and what are the implications for innovation policy ? *Journal of International Development*, 22(3), 308–324.

CIRC. (2002). Aflatoxines. Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) Monographie. Disponible sur : <http://monographs.iarc.fr/ENG/Monographs/vol82/volume82.pdf>

Jiang, Y., Jolly, P.E., Preko P., Wang, J.S., Ellis, W.O., Phillips, T.D., et Williams, J.H. (2008). Aflatoxin-related immune dysfunction in health and in human immunodeficiency virus disease. *Clinical and Developmental Immunology*. doi :10.11552008/790309.

Keenan, J., Jolly, P., Preko, P., Baidoo, J., Wang, J., Phillips, T.D., Williams, J.H., et McGwin, G. (2011). Association between aflatoxin B₁albumin adduct levels and tuberculosis infection among HIV+ Ghanaians. *iMedPub Journals*,2(3),3.doi : 10 :3823/230.

Leslie, J.F., Bandyopadhyay, R., et Visconti, A., eds. (2008). *Mycotoxins : Detection Methods, Management, Public Health and Agricultural Trade*. Oxfordshire, U.K. : C.A.B. International.

Liu, Y., et Wu, F. (2010). Global burden of aflatoxin-induced hepatocellular carcinoma : A risk assessment. *Environmental Health Perspectives*,118(6), 818–824.

Shephard, G.S. (2008). Risk assessment of aflatoxins in food in Africa. *Food Additives and Contaminants : Part A : Chemistry, Analysis, Control, Exposure and Risk Assessment*, 25(10), 1246–1256.

Smits, R. (2002). Innovation studies in the 21st century : Questions from a user's perspective. *Technological Forecasting and Social Change*, 69, 861–883.

Turner P.C., Collinson, A.C., Cheung, Y.B., Gong, Y.Y., Hall, A.J., Prentice, A.M., et Wild, C.P. (2007). Aflatoxin exposure *in utero* causes growth faltering in Gambian infants. *International Journal of Epidemiology*, 36, 1119–1125.

Turner, P.C., Moore, S.E., Hall, A.J., Prentice, A.M., et Wild, C.P. (2003). Modification of immune function through exposure to dietary aflatoxin in Gambian children. *Environmental Health Perspectives*, 111, 217–220.

NU. (2012). *Perspectives d'urbanisation mondiale : révision 2011*. New York : Nations Unies. (Disponible sur : <http://esa.un.org/unup/Documentation/highlights.htm>.)

USAID et Danya International, Inc. (2012). *Aflatoxin : A Synthesis of the Research on Health, Agriculture and Trade*. Nairobi, Kenya : USAID. (Disponible sur <http://agarchive.kdid.org/library/aflatoxin-synthesis-research-health-agriculture-and-trade>.)

Waliyar, F., Siambi, M., Jones, R., Reddy, S.V., Chibonga, D., Kumar, P. L., et Denloye, S.(2008).Institutionalizing Mycotoxin testing in Africa. In Leslie, J.F., Bandyopadhyay, R., et Visconti, A., eds. *Mycotoxins : Detection Methods, Management, Public Health and Agricultural Trade* (pp. 359–368). Oxfordshire, U.K. : C.A.B. International.

Williams, J., Phillips, T., Jolly, P., Stiles J., Jolly, C., et Aggarwal, D. (2004). Human aflatoxicosis in developing countries : A review of toxicology, exposure, potential health consequences, and interventions. *American Journal of Clinical Nutrition*, 80, 1106–22.

Wild, C.P., et Gong, Y.Y. (2010). Mycotoxins and human disease : A largely ignored global health issue. *Carcinogenesis*, 31, 71–82.

Annexe 2 : Liste des participants à l'atelier de consultation des parties prenantes

Nom	Organisation :	Pays :
Abdu Hayghaimo (Dr)	Ministère du Développement de l'élevage et de la pêche	Tanzanie
Abigael Adalf Obura (Mme)	Centre kenyan pour le contrôle des maladies	Kenya
Aichi Kitalyi (Mme)	PICOTEAM (Institute for People, Innovation and Change in Organisations)	Kenya
Alex Ariho (M.)	Excel Hort	Ouganda
Amadou Senghor (M.)	Direction de la protection des cultures, laboratoire de phytopathologie	Sénégal
Amare Ayalew (Dr)	Université de Haramaya	Éthiopie
Anicet Muriro (M.)	Bureau de normalisation du Rwanda	Rwanda
Anthony Negedu (Dr)	Ministère de la Science et de la Technologie	Nigeria
Archileo Kaaya (Prof.)	Université Makerere	Ouganda
Aubrey Chinseu (M.)	Association nationale de petits exploitants agricoles du Malawi	Malawi
Babalola Semiu Abdul (M.)	Panapress	Nigeria
Babatunde Iyanda (M.)	Union africaine	Éthiopie
Barbara Stinson (Mme)	Secrétariat du PACA	États-Unis
Benoit Gnonlonfin (Dr)	Capacité et action pour la réduction de l'aflatoxine en Afrique orientale du RAECB	Kenya
Boitshepo Bibi Giyose (Mme)	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique	Afrique du Sud
Brian Katongo Nsofu (M.)	Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)	Zambie
Bukola Masha (M.)	Doreo Partners	Nigeria
Candida Shirima (Mme)	Agence de l'alimentation et des médicaments de Tanzanie	Tanzanie
Cees Waalwijk (Dr)	Université de Wageningen	Pays-Bas
Césarie Kantarama (Mme)	Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale	Rwanda
Charity Mutegi (Dr)	Institut international d'agriculture tropicale	Kenya
Charys Ugullum (Mme)	Agence de l'alimentation et des médicaments de Tanzanie	Tanzanie
Christine Chemutai Bii (Dr)	Institut de recherche médicale du Kenya	Kenya
Connie Bacon (Dr)	Agence des États-Unis pour le développement international	Sénégal
Delia Grace (Dr)	Institut international de recherche sur l'élevage	Kenya
Diana Oyena Akullo (Mme)	Union africaine	Éthiopie
Dorothy Namuchimba (Mme)	Communauté d'Afrique orientale, centrale et australe de la santé	Tanzanie
Edward Rege (Dr)	PICOTEAM (Institute for People, Innovation and Change in Organisations)	Kenya
Emmanuel Monyo (Dr)	Collège Bunda, Station de recherche Chitedze,	Malawi

	Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides	
Erastus Kang'ethe (Prof.)	Université de Nairobi	Kenya
Fhumulani Mashau (Mme)	Confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe	Afrique du Sud
Flaubert Nana Sani (Dr)	Conseil phytosanitaire interafricain de l'UA	Cameroun
Florence Temu (Dr)	Fondation pour la médecine et la recherche en Afrique	Éthiopie
Foluke Areola (Mme)	Ministère fédéral de l'Agriculture et du Développement Rural	Nigeria
Francesca Nelson (Mme)	Agence des États-Unis pour le développement international	Kenya
Francis Nang'ayo (Dr)	Fondation africaine pour la technologie agricole	Kenya
Frank Madinda (Dr)	Centre médical luthérien d'Arusha	Tanzanie
Geoff Smith (M.)	Fondation pour les micronutriments essentiels	Singapour
Grace Musimami (Mme)	Farmers Media Uganda	Ouganda
Henry Richard Kimera (M.)	Consumer Education Trust	Ouganda
Hiiti Sillo (M.)	Agence de l'alimentation et des médicaments de Tanzanie	Tanzanie
Hussaini Makun (Dr)	Département de biochimie, Université fédérale de technologie	Nigeria
Jagger Harvey (Dr)	Capacité et Action pour la réduction de l'aflatoxine en Afrique orientale de RAECB-IIRE-HUB-CSIRO-AusAID	Kenya
Janet Ngombalu (Mme)	Conseil des céréales d'Afrique de l'Est	Kenya
Jean Kamanzi (Dr)	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Zimbabwe
Jeff Hill (M.)	Agence des États-Unis pour le développement international	États-Unis
Jennifer Maurer (Mme)	Agence des États-Unis pour le développement international	États-Unis
Jennifer Pratt Miles (Mme)	Secrétariat du PACA	États-Unis
John Lamb (M.)	Abt Associates Inc.	États-Unis
Jonathan « Tim » Williams (Dr)	Peanut Collaborative Research Support Program	États-Unis
Jonsyn-Ellis Felixtina(Prof.)	Université de Njala	Sierra Leone
Jovin Mugula (Prof.)	Université d'Agriculture de Sokoine	Tanzanie
Joyceline Kaganda (Dr)	Centre d'alimentation et de nutrition de Tanzanie	Tanzanie
Judith Akolo (Mme)	Kenya Broadcasting Corporation	Kenya
Jumanne Mrisho (M.)	Said Salim Bakhresa Co. & Ltd	Tanzanie
Kebba Sarr (M.)	Ministère de l'Agriculture	Gambie
Keith Sones (Dr)	PICOTEAM (Institute for People, Innovation and Change in Organisations)	Kenya
Kenton Eugene Dashiell (Dr)	Institut international d'agriculture tropicale	Nigeria
Kepha Ombacho (Dr)	Ministère de la Santé publique et de l'assainissement	Kenya
Kerstin Hell (Dr)	Institut international d'agriculture tropicale	Bénin
Komla Bissi (M.)	Union africaine	Éthiopie

Lightness Muro (Mme)	Ministère de l'Agriculture, de la Sécurité alimentaire et des coopératives	Tanzanie
Lourena Arone (Mme)	Ministère de l'Agriculture	Mozambique
Lucy Muchoki (Mme)	Consortium panafricain de l'agrobusiness et de l'agroindustrie	Kenya
Lasu Lutana (Dr)	Université de Juba	Sud Soudan
Maria Bisamaza (Mme)	Université Makerere	Ouganda
Maria Pia Rizzo (Mme)	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Éthiopie
Martha Byanyima (Mme)	Marché commun de l'Afrique orientale et australe	Zambie
Martin Kimanya (Dr)	Institut africain Nelson Mandela des sciences et de la technologie	Tanzanie
Michel Koffi Nguessan (M.)	Ministère de l'Agriculture	Côte d'Ivoire
Molalet Tsedeke (M.)	Commission de l'Union africaine	Éthiopie
Monique Nijs (Dr)	Université de Wageningen	Pays-Bas
Mweshi Mukanga (Dr)	Ministère de l'Agriculture de la Zambie, Institut zambien de recherche agricole	Zambie
Olusegun Atanda (Dr)	Société de mycotoxicologie du Nigeria	Nigeria
Oluwabamiwo Bosede Folasade (Mme)	Agence nationale pour l'administration et le contrôle des aliments et des médicaments, laboratoire central	Nigeria
Omar Maulidi Badi (M.)	GrainPro, Inc.	Kenya
Omari Kalanje Mponda (Dr)	Centre de recherche Naliendele	Tanzanie
Onica Makwakwa (Mme)	Consumer International	Afrique du Sud
Onyema Damian Ihedioha (M.)	Banque africaine de développement	Tunisie
Orin Hasson (M.)	Fondation Bill et Melinda Gates	États-Unis
Patrick Ndakidemi(Prof.)	Institut africain Nelson Mandela des sciences et de la technologie	Tanzanie
Peter Cotty (Dr)	Ministère de l'Agriculture des États-Unis	États-Unis
Peter Kimotho (M.)	Programme alimentaire mondial des Nations Unies	Kenya
Ranajit Bandyopadhyay (Dr)	Institut international d'agriculture tropicale	Nigeria
Rex Raimond (M.)	Secrétariat du PACA	États-Unis
Rose Omari (Mme)	EatSafe Ghana	Ghana
Samweli Mdachi (M.)	Bureau du Premier ministre, Administration régionale et Gouvernement Local	Tanzanie
Shamsideen Aroyeun (Dr)	Institut de recherche sur le cacao du Nigeria	Nigeria
Sheila Okoth (Prof.)	Université de Nairobi	Kenya
Shiferaw Bekele (Dr)	Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT)	Kenya
Stephen Fapohunda (Dr)	Réseau nigérian d'étude et de sensibilisation sur les mycotoxines	Nigeria
Stephen Muchiri (M.)	Organisation panafricaine des producteurs agricoles	Kenya
Steve Collins (M.)	ACDI/VOCA	Kenya
Steve Wiersma (Dr)	Centre kenyan pour le contrôle des maladies	Tanzanie
Sylla Thiam (Dr)	Fondation pour la médecine et la recherche en Afrique (siège central)	Kenya
Tayo Imafidon (Mme)	Société de mycotoxicologie/ Agence nationale pour l'administration et le contrôle des aliments et des médicaments	Nigeria

Theresia Hubert (Mme)	Bureau de normalisation de Tanzanie	Tanzanie
Usha Kulkarni (Dr)	Université Mekelle	Éthiopie
Victor Manyong (Dr)	Institut international d'agriculture tropicale	Tanzanie
Wezi Chunga (Mme)	Secrétariat du PACA	Éthiopie
Yemi Akinbamijo (Dr)	Commission de l'Union africaine	Éthiopie
YunYun Gong (Dr)	Université de Leeds	Royaume-Uni
Zacarias Almeida (M.)	Ministère américain de l'Agriculture, service agricole pour l'étranger	Mozambique



Partenariat pour lutter contre l'aflatoxine en Afrique

Secrétariat du PACA
PO Box 3243
Département de l'économie rurale et de l'agriculture
Commission de l'Union africaine
Addis-Abeba W21K19
Éthiopie

www.aflatoxinpartnership.org